



Réunion du Conseil national du SSG

Procès-verbal de la réunion

Le 17 septembre 2024

(Journée de discussion) et

Le 20 septembre 2024

Hôtel Westin, Halifax, Nouvelle-Écosse

Table des matières

Mardi le 17 septembre 2024 (Journée de discussion)

Communiqués	1
1. Prix d'excellence.....	2
2. Section de la représentation (mise à jour).....	2
3. Phénix (mise à jour).....	2
4. Évènements (mise à jour).....	3
5. Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE).....	3
6. Procédure – questions des membres (discussion)	3
7. Assemblée Générale Annuelle Virtuelle (discussion).....	4
8. Tour de table régional (discussion)	4

Vendredi le 20 septembre 2024

1. Appel nominal	1
Communiqués.....	2
Déclaration de la reconnaissance du territoire	2
2. Adoption de l'ordre du jour	2
3. Horaire de la séance	2
4. Adoption du procès-verbal.....	2
A) LE 15 MAI 2024 – RÉUNION VIRTUELLE DU CONSEIL NATIONAL	2
5. Rapports des dirigeantes et dirigeants élus:	2
A) PRÉSIDENTE NATIONALE	2
B) VICE-PRÉSIDENTES NATIONALES.....	3
C) VICE-PRÉSIDENTES RÉGIONALES	3
6. Comité des finances du SSG	3
A) RAPPORT	3
B) MOTION: ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2023 (REPORTÉE)	3
7. Comité des règlements du SSG	4
A) RAPPORT	4
B) MOTIONS: MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES	4
8. Comité d'éducation du SSG	18
A) RAPPORT	18
9. Comité de la mise en valeur des sections locales.....	18
A) RAPPORT	19
B) MOTION: SUBVENTION POUR L'ENGAGEMENT DES MEMBRES ÉLOIGNÉS.....	19
10. Comité des droits de la personne du SSG :	20
A) RAPPORT	20
11. COMITÉ DES RECONNAISSANCES SYNDICALES DU SSG :	20
A) RAPPORT	20
12. COMITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES :	20
A) RAPPORT	20

13. RATIFICATION DE NOUVEAUX COMITÉS	21
A) RÉAMÉNAGEMENTS DES EFFECTIFS ET CHANGEMENTS TECHNIQUES.....	21
B) NÉGOCIATIONS	21
14. AFFAIRES NOUVELLES.....	21
15. TABLE RONDE	21
16. LEVÉE DE LA SÉANCE.....	23
VOTES CONSIGNÉS	24

Appendices

Appendice « A » - Ordre du jour – Journée de discussion (le 17 septembre 2024).....	27
Appendice « A » Ordre du jour – (Le 20 septembre 2024).....	28
Appendice « B » – Rapport du président national, Bruce Roy	30
Appendice « C » – Rapport de la Vice-présidente nationale, Martine Babcook.....	35
Appendice « C » – Rapport du Vice-président national, Steve Colterman.....	37
Appendice « C » – Rapport du Vice-président national, Équité, William Tait.....	40
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Sina Agah, RCN	44
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Anthony Drozdowski, Nouvelle-Écosse	47
Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Mélanie Hamel, Région du Québec	48
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Sheldon Jacobs, MB et SK	49
Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale Azra Jusuf, Région de l’Ontario.....	50
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Jason Lapointe, Monnaie royale canadienne.....	52
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Ian Leblanc, RCN	53
Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Andrea Lima, Basses-terres de la C.-B.....	54
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Troy MacDonnell ,Nouveau-Brunswick et l’ÎPE	56
Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Paul Paquette, RCN.....	58
Appendice « D » – Rapport du vice-président régional, Jean-Michel Riel, RCN.....	59
Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Reni Stein, ÎLE Vanc., restec C.-B. et TY.....	60
Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Chantal Umphrey, AB N, TNO	61
Appendice « E » – Rapport du comité des Finances Conseil national.....	63
Appendice « F » – Rapport du Comité d’éducation Conseil national	64
Appendice « G » – Rapport du comité des règlements	65
Appendice « H » – Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales, le 20 septembre 2024	66
Appendice « I » – Rapport du Comité des droits de la personne	67
Appendice « J » – Rapport du comité des Reconnaissances syndicales	69
Appendice « K » – Rapport du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses	70

1. Mardi le 17 septembre 2024

Journée de discussion

13 h 42

Le Président national (PN) du SSG informe les membres du Conseil national que c'est la première fois qu'une journée de discussion est instaurée. L'objectif de cette journée est d'aborder des questions informelles, alors que les réunions du Conseil national seront axées sur les affaires formelles. Toutefois, la séance d'aujourd'hui comprendra deux motions pour des prix d'excellence, qui est une exception. Cet ajustement a été fait parce que l'un des récipiendaires des prix assistera cette semaine à la Conférence des présidences des sections locales, lors de laquelle le prix sera décerné.

Le Président national demandera un retour d'information sur l'opportunité d'adopter ce format pour les prochaines réunions.

(Appendice « A » - Ordre du jour)

Participant(e)s et Participants :

Bruce Roy	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Steve Colterman	Vice-président national
William Tait	Vice-président national, Équité
Sina Agah	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Sarah Bolger	Vice-présidente régionale, Terre-Neuve et le Labrador
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, y compris la ville de Québec
Sheldon Jacobs	Vice-président régional, Saskatchewan, et le Manitoba
Azra Jusuf	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y exclus la région de la Capitale nationale
Jason Lapointe	Vice-président régional, Monnaie royale canadienne
Ian Leblanc	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Andrea Lima	Vice-présidente régionale, Vancouver, et les basses-terres
Troy MacDonnell	Vice-président régional, Nouveau-Brunswick, et l'Île-du-Prince-Édouard
Paul Paquette	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Jean-Michel Riel	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Reni Stein	Vice-présidente régionale, l'île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon
Chantal Umphrey	Vice-présidente régionale, Alberta, Nunavut, et les Territoires du nord-ouest
Note :	Un poste vacant de Vice-président régional, l'ouest du Québec

Personnel :

Dominique Barrette	Directrice, Communications, Actions politiques et Administration
David Girard	Directeur, Représentation & relations de travail
Ray Hall	Coordonnateur des finances
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national
Diane Rancourt	Adjointe administrative et communication

Communiqués

Le Président national du SSG, Bruce Roy (« Président national ») souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

Services de traduction simultanée :

- Les services de traduction simultanée sont fournis dans le cadre de cette réunion.

1. Prix d'excellence

Anthony Drozdowski, Président du Comité des reconnaissances syndicales, informe les membres du Conseil national que le comité avait reçu deux demandes pour un prix d'excellence. Il déclare que le comité recommande les nominations de Marc Rousseau et Grant Russell pour un prix d'excellence et présente les deux motions suivantes.

p/a Anthony Drozdowski / Jean-Michel Riel

Que le Conseil national approuve la nomination de la section locale 70013 d'honorer Marc Mousseau pour ses services dévoués au syndicat en lui décernant le prix d'excellence du Syndicat des services gouvernementaux.

Scrutin secret. MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (UNE MAJORITÉ DE 2/3 EST REQUISE).

p/a Anthony Drozdowski / Jean-Michel Riel

Que le Conseil national approuve la nomination de la section locale 70020 d'honorer Grant Russell pour ses services dévoués au syndicat en lui décernant le prix d'excellence du Syndicat des services gouvernementaux.

Scrutin secret. MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (UNE MAJORITÉ DE 2/3 EST REQUISE).

2. Section de la représentation (mise à jour)

David Girard, Directeur, Représentation et relations de travail présente un rapport verbal sur la Section de la représentation. Il déclare qu'il y a présentement trois Représentant-e-s syndicaux au sein du bureau, qui s'occupent activement des questions qui sont sous contrôle. L'objectif est de tenir informées les Vice-présidences régionales et les sections locales. Il répond ensuite aux questions du Conseil national.

3. Phénix (mise à jour)

Le Président national fournit une mise à jour sur le Système de paye Phénix.

Points saillants :

- La Présidente nationale de l'AFPC, Sharon DeSousa siège au niveau exécutif du CCPS.
- Le Président national, siège au Sous-comité technique qu'il copréside avec Pankaj Sehgal, Sous-ministre adjoint délégué au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
 - **Arriérés considérables** : Le ministère connaît un arriéré considérable de questions salariales non résolues.
- Le Président national dirige la consultation avec la Direction de gestion du capital

humain et de la consultation :

- **Enjeux de discussion** : questions internes, impact et breffage au niveau du SPAC concernant la Direction.
- **Dayforce** : William Tait et Steve Colterman sont les chefs de file. David Girard et Dominique Barrette siègent au sous-comité.
- Il est noté bien que nous ne disposons pas d'informations détaillées concernant Dayforce, on pense que le gouvernement pourrait chercher à réduire les effectifs nécessaires pour traiter la paye.

4. Évènements (mise à jour)

Dominique Barrette fournit les mises à jour suivantes ayant trait aux événements du SSG.

- La Conférence régionale de l'Ouest aura lieu au début octobre 2024, à Calgary.
- La Conférence régionale du Québec aura lieu au début novembre 2024, à Québec.
- La Conférence 2025 des droits de la personne aura lieu en janvier 2025. Environ trente demandes ont été reçues, et les personnes candidates recevront la lettre d'information sous peu.
- La Conférence 2025 des présidences des sections locales aura lieu au début du mois de mai 2025, à Calgary et environ la lettre d'invitation sera envoyée en janvier 2025.
- La Conférence 2025 de la santé et la sécurité aura lieu en septembre 2025, à Montréal.

De plus amples détails sur ces conférences seront fournis. Dominique Barrette signale également que la Conférence régionale de la région de la Capitale nationale a été une réussite laquelle a eu lieu en mai 2024. Si vous avez des questions à ajouter à l'ordre du jour de ces conférences, veuillez les envoyer par courriel à Dominique.

5. Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE)

Le Président national fait la lecture du XO de l'AFPC concernant le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE). L'AFPC souhaite recevoir des commentaires sur ce programme, et le Président national demande des suggestions au Conseil national. Après quelques discussions, il est mentionné que les préoccupations soulevées ne s'appliquent pas au SSG, mais le Président national continuera de surveiller la situation.

6. Procédure – questions des membres (discussion)

Une discussion a lieu concernant les questions des membres en ce qui a trait à la procédure. Dominique explique le processus, et les membres du Conseil national fournissent leurs commentaires. Il est mentionné que les Présidences des sections locales de même que les Vice-présidences régionales ont besoin d'être tenues informées pour s'assurer de répondre aux questions en temps opportun, afin de se conformer aux délais en matière de griefs, s'il y a lieu.

7. Assemblée Générale Annuelle Virtuelle (discussion)

Le Président national indique qu'il assiste aux Assemblées générales annuelles sous différentes formes : hybride, virtuelle, et en personne. Il mentionne que le format hybride n'est pas toujours efficace lorsque l'équipement audio nécessaire n'est pas disponible. De plus, les coûts liés avec le modèle hybride sont sous la responsabilité de la section locale. Il mentionne également que les réunions virtuelles peuvent être efficaces; cependant, l'engagement des participantes et des participants peut diminuer si un grand nombre de participantes et de participants est présent. Les membres du Conseil national partagent leurs commentaires, et les commentaires sont variés. Dominique indique que les meilleures solutions sont celles qui fonctionnent le mieux pour la section locale car toutes les régions sont différentes.

8. Tour de table régional (discussion)

La réunion se termine par une table ronde.

Points clés discutés :

- L'utilité des réunions régionales en caucus.
- Consultants du gouvernement fédéral.
- Phénix – Surveillance de *Dayforce*.
- Anomalies liées à l'obligation d'adaptation et le retour au travail.
- Stratégies de mobilisation et l'engagement des membres.
- Actions limitées prises concernant la formation en santé mentale.
- Régler l'arriéré des griefs.
- L'impact de l'IA à l'avenir.
- Préoccupations concernant le bilinguisme touchant l'admissibilité des membres en matière d'avancement.
- Discussions sur le télétravail et les politiques en matière de retour au travail.
- Le besoin de courriels électroniques génériques pour les sections locales dans le cadre de la communication de masse.

Mesures de suivi :

- David Girard demande que les sections locales envoient leurs mandats aujourd'hui ou d'ici demain.
- Martine Babcook informe les membres du Conseil national que les réclamations de dépenses soumises avant le 26 septembre 2024, seront traitées pour fin de paiement le 4 octobre 2024.

Le Président national remercie les membres du Conseil national pour leur précieux retour d'information et les discussions productives.

La levée de la séance a lieu à 16 h 26.

1. Appel nominal (Vendredi le 20 septembre 2024)

L'ouverture de la séance du Conseil national du SSG a lieu à 9 h 03, le vendredi 20 septembre 2024, avec le Président national (PN) du SSG, Bruce Roy, à la présidence, et les participantes et participants suivants sont présents :

Participantes et Participants :

Bruce Roy	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Steve Colterman	Vice-président national
William Tait	Vice-président national, Équité
Sina Agah	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Sarah Bolger	Vice-présidente régionale, Terre-Neuve et le Labrador
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, y compris la ville de QC
Sheldon Jacobs	Vice-président régional, Saskatchewan, et le Manitoba
Azra Jusuf	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y exclus la région de la Capitale nationale
Jason Lapointe	Vice-président régional, Monnaie royale canadienne
Ian Leblanc	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Andrea Lima	Vice-présidente régionale, Vancouver, et les basses-terres
Troy MacDonnell	Vice-président régional, Nouveau-Brunswick, et l'Île-du-Prince-Édouard
Paul Paquette	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Jean-Michel Riel	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Reni Stein	Vice-présidente régionale, l'île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon
Chantal Umphrey	Vice-présidente régionale, Alberta, Nunavut, Territoires du nord-ouest

Note : Un poste vacant de Vice-président régional, l'ouest du Québec

Personnel :

Dominique Barrette	Directrice, Communications, Actions politiques et Administration
Ray Hall	Coordonnateur des finances
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national
Diane Rancourt	Adjointe administrative et communication

Observatrices et observateurs:

Vincent Brassard	Présidence section locale 70013
Rick Gabbey	Présidence section locale 60009
Liliana Manolache	Présidence section locale 00027 (a.m.)
Michael Murphy	Présidence section locale 90031
Suzanne Sirois	Présidence section locale 70017
Joe Walsh	Présidence section locale 20001
Pinar Sahin-Canturk	Vice-présidence section locale 70017
Gerry Finnigan	Vice-présidence section locale 60018
Melody Greer	Chef déléguée principale section locale 90031
Sonia Sangiorgi	Secrétaire section locale 70055

Invité:

Randy Howard	Ancien président national du SSG
--------------	----------------------------------

Communiqués

Services de traduction simultanée :

- Les services de traduction simultanée sont fournis dans le cadre de cette réunion.

Déclaration de la reconnaissance du territoire

Le Président national procède à la lecture de la déclaration suivante :

Avant de commencer, j'aimerais souligner que la terre sur laquelle nous nous réunissons est située à Mi'kma'ki le territoire ancestral et non cédé du peuple mi'kmaq. Ce territoire est couvert par les 'traité de paix et d'amitié' que les peuples Mi'kmaq Welatekwiyik (Maliseet) et Passamaquody ont signé pour la première fois avec la Couronne britannique en 1726. Depuis plus de 13 000 ans, les Mi'kmaq ont élu domicile sur ce magnifique territoire, enrichissant la Nouvelle-Écosse de leurs légendes, de leur art, de leur musique, de leur spiritualité, de leur histoire et de leur langue.

2. Adoption de l'ordre du jour

p/a **Martine Babcook / Troy MacDonnell**

De reporter la question **6(b): Adoption des États financiers vérifiées de 2023** à la prochaine réunion du Conseil national.

Que soit modifié l'ordre du jour tel qu'amendé.

Motion adoptée.

(Appendice « A »)

3. Horaire de la séance

Anthony Drozdowski propose de changer l'heure du dîner à 11 h 30 au lieu de midi.

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé :

- **Le vendredi 20 septembre 2024**
 - 9 h – 11 h 30
 - Midi – 17 h.

Motion adoptée.

4. Adoption du procès-verbal

a) Le 15 mai 2024 – Réunion virtuelle du Conseil national

p/a **Sheldon Jacobs / Anthony Drozdowski**

Que soit adopté le procès-verbal du 15 mai 2024 tel que présenté.

Vote consigné #1. Motion adoptée.

5. Rapports des dirigeantes et dirigeants élus :

a) Présidence nationale

Le Vice-président national, Steve Colterman assume la présidence. (9 h 09).

p/a Bruce Roy / Sarah Bolger

Que soit adopté le rapport de la Présidence nationale tel que présenté.

Vote consigné #2. Motion adoptée. (Appendice « B »)

Le Président national assume de nouveau la présidence à 9 h 11.

b) Vice-présidences nationales

p/a Jean-Michel Riel / Mélanie Hamel

Que les rapports de la Vice-présidence nationale et des Vice-présidences nationales, Martine Babcook, Steve Colterman et William Tait, Équité, soient adoptés tels que présentés.

Vote consigné #3. Motion adoptée. (Appendice « C »)

c) Vice-présidences régionales

Le Président national demande aux membres du Conseil national s'ils souhaitent parler de leurs rapports.

- **William Tait** : Il remercie les membres de ses comités pour leur travail acharné.
- **Andrea Lima** : Elle mentionne qu'un Directeur général régional a été embauché pour la région.

Aucun autre commentaire des Vice-présidences nationales ou des Vice-présidences régionales.

p/a Sarah Bolger / Steve Colterman

Que soient adoptés les rapports des Vice-présidences régionales tels que présentés.

Vote consigné # 4. Motion adoptée. (Appendice « D »)

6. Comité des finances du SSG

a) Rapport

Martine Babcook, présidente du Comité des finances, dépose un rapport et présente les membres du comité, dont les noms figurent dans son rapport. Elle procède ensuite à la lecture de son rapport et indique que la question 6.b) est reportée.

b) Motion: États financiers

Cette question est reportée à la prochaine réunion du Conseil national. (Le 3 décembre 2024).

c) Motion

p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel

F-04-24 Nomination des vérificateurs

Il est résolu que le Conseil national du SSG nomme Andrews & Co. Comptables professionnels agréés pour la vérification financière du 31 décembre 2024.

Vote consigné #5. Motion adoptée.

p/a **Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Que soit adopté le rapport du Comité des finances tel que présenté.

Vote consigné #6. Motion adoptée.

(Appendice « E »)

7. Comité des règlements du SSG

a) Rapport

b) Motions: Modifications des règlements et politiques

Processus de vote

Le Président national indique qu'un processus de vote aura lieu seulement où seuls les votes contre sont enregistrés, ce que le Conseil national accepte.

Code de couleurs

La précision concernant le code des couleurs signifie que le texte en rouge étant barré est supprimé, alors que le texte en vert représente de nouveaux ajouts.

On signale que toutes les résolutions seront automatiquement proposées et appuyées par le Co-président William Tait et la Co-présidente Reni Stein, au nom du comité.

RÈGLEMENT 9 – RÉUNIONS

GÉNÉRALITÉ – RÈGLES DE PROCÉDURE

Toutes les réunions des sections locales sont régies par les Règles de procédure de l'AFPC.

Vote consigné #7. Motion adoptée.

ARTICLE 1 – RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

- a) Le Comité exécutif tient régulièrement des réunions pour la bonne conduite des affaires de la section locale.
- b) Les réunions du Comité exécutif sont ouvertes à tous les membres. Des avis indiquant la date, l'heure et le lieu de ces réunions **seront communiqués aux membres en utilisant différents moyens de communication y compris, mais sans s'y limiter, les tableaux d'affichage, les médias sociaux ou par courriel.**
- c) La majorité claire des personnes responsables syndicales élues présentes aux réunions du Comité exécutif constitue le quorum.

Vote consigné # 8. Motion adoptée.

ARTICLE 2 – ~~RÉUNIONS DES MEMBRES~~ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Vote consigné # 9. Motion adoptée.

- a) L'instance qui régit la section locale est l'assemblée générale annuelle qui a lieu **avant le mois d'avril de** chaque année.
- ~~b) Les membres de la section locale reçoivent un préavis d'au moins jours avant l'assemblée générale annuelle prévue, afin de leur donner le temps de préparer des motions et des modifications aux Règlements, le cas échéant.~~

Vote consigné #10. Motion adoptée. La motion est rejetée car une majorité à 2/3 est requise.

- c) La date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour proposé de l'assemblée générale annuelle sont communiqués aux membres de la section locale au moins **45** jours avant la réunion.

Rappel au règlement

Martine Babcook demande la lecture de la motion. William Tait fait la lecture de la motion pour fin d'éclaircissement.

m/a Azra Jusuf / Anthony Drozdowski

De changer « 45 jours » à « 30 jours » civils.

Après quelques discussions, la motion est **retirée**, et nous reprenons l'examen de la motion principale.

m/a Azra Jusuf / Ian Leblanc

De changer « 45 jours » à « 30 jours » civils.

Nous reprenons l'examen de la motion originale.

Note : Mélanie Hamel indique d'ajouter le barré à « b) » dans la version française pour correspondre à la version anglaise.

ARTICLE 2 – ~~RÉUNIONS DES MEMBRES~~ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

- ~~d) La date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour proposé de toutes les autres réunions des membres sont communiqués aux membres de la section locale au moins jours avant la réunion.~~
- ~~e) Les assemblées générales des membres peuvent avoir lieu au moment déterminé par le Comité exécutif de la section locale ou par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.~~
- f) L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle est dressé par le Comité exécutif, et inclut les éléments suivants, sans s'y limiter :
1. ouverture de la réunion par la présidence;
 2. appel nominal des personnes responsables syndicales;
 3. procès-verbal de l'assemblée générale précédente;
 4. rapport de la présidence;
 5. rapport de la trésorerie;
 6. états financiers vérifiés;
 7. approbation du budget;
 8. rapports des comités;
 9. modifications des Règlements, s'il y a lieu;

10. mise en candidature et élection des personnes responsables, s'il y a lieu;
11. mise en candidature et élection des personnes responsables de la vérification;
12. questions diverses;
13. levée de la réunion.

Vote consigné #11. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 3 – AUTRES RÉUNIONS DES MEMBRES

- a) La date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour proposé de toutes les autres réunions des membres sont communiqués aux membres de la section locale au moins 21 jours avant la réunion.
- b) Les assemblées générales des membres peuvent avoir lieu au moment déterminé par le Comité exécutif de la section locale ou par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.
- c) À la demande d'une majorité de membres du Comité exécutif de la section locale ou sur demande écrite de 25 % des membres ou de 30 membres, si ce nombre est moins élevé, une réunion extraordinaire des membres est convoquée. Le Comité exécutif de la section locale décide de la date et du lieu de la réunion, mais celle-ci doit nécessairement avoir lieu dans les 30 jours civils qui suivent la demande. Cette réunion extraordinaire traite uniquement des questions pour lesquelles elle a été convoquée, sauf si les membres présents s'entendent par une majorité des 2/3 pour discuter d'autres questions urgentes ou essentielles.

Vote consigné #12. Motion adoptée avec une majorité à 2/3. (Nouveau paragraphe – Autres assemblées de membres.

Vote consigné #13. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 4 QUORUM

- a) Pour les sections locales **ayant plus de 50 membres**, qu'au minimum, le quorum de toute réunion générale des membres, y compris l'assemblée générale annuelle, soit atteint :
 - i. Par la majorité des membres du Comité exécutif de la section locale, et
 - ii. Par les membres en règle de la section locale, en nombre égal à celui des postes de l'Exécutif de la section locale, plus un.

Exemple :

1. Un Comité exécutif de 6 membres (majorité = 4) + 7 membres en règle = quorum de 11.
 2. Un Comité exécutif de 5 membres (majorité = 3) + 6 membres en règle = quorum de 9.
 3. Un Comité exécutif de 4 membres (majorité = 3) + 5 membres en règle = quorum de 8.
 4. Un Comité exécutif de 3 membres (majorité = 2) + 4 membres en règle = quorum de 6.
- b) Pour les sections locales **ayant moins de 50 membres** qu'au minimum, un quorum de toute assemblée générale des membres, y compris l'assemblée

générale annuelle, soit atteint :

- i. Par la majorité des membres du Comité exécutif de la section locale; et
- ii. Par les membres en règle de la section locale.

~~d) À la demande d'une majorité de membres du Comité exécutif de la section locale ou sur demande écrite de 25 % des membres ou de 30 membres, si ce nombre est moins élevé, une réunion extraordinaire des membres est convoquée. Le Comité exécutif de la section locale décide de la date et du lieu de la réunion, mais celle-ci doit nécessairement avoir lieu dans les 30 jours civils qui suivent la demande. Cette réunion extraordinaire traite uniquement des questions pour lesquelles elle a été convoquée, sauf si les membres présents s'entendent par une majorité des 2/3 pour discuter d'autres questions urgentes ou essentielles.~~

~~ARTICLE 3 – RÈGLES DE PROCÉDURE~~

~~Toutes les réunions des sections locales sont régies par les Règles de procédure de l'AFPC.~~

Vote consigné #14. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

RÈGLEMENT 13 – RÈGLEMENTS ET MODIFICATIONS

GÉNÉRALITÉ

Les modifications aux Règlements se font conformément à la Politique 12 du SSG.

Vote consigné #15. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 1

Toute proposition de modification des présents Règlements est remise par écrit à la présidence de la section locale au secrétariat au moins 30 jours avant la date prévue d'une assemblée générale. Les modifications proposées sont détaillées dans l'avis de convocation.

Vote consigné #16. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 3

Sauf indication contraire, toute modification entre en vigueur immédiatement après son adoption et est communiquée aux membres de la section locale. Une copie est envoyée à la présidence nationale du SSG. ~~Les modifications aux Règlements se font conformément à la Politique 12 du SSG.~~

RÈGLE 4 – DÉPENSES DES MEMBRES EXERÇANT DES ACTIVITÉS AU SERVICE DU SSG

GÉNÉRALITÉS

La présente règle porte le nom de Règle sur les dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG. Les membres du SSG ont droit au remboursement des dépenses engagées au cours de déplacements liés à des activités syndicales autorisées. Sauf indication contraire, les événements virtuels sont exclus de la présente règle.

Vote consigné #17. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 6 – ÉVÈNEMENTS DU SSG PENDANT LES JOURS DE REPOS

Les membres du SSG ~~exerçant des activités au service~~ voyageant ou participant à un évènement du SSG pendant un jour de repos reçoivent, pour ce jour de repos, une rémunération équivalant au salaire moyen des membres du Conseil national du SSG, le jour suivant le dernier congrès national triennal du SSG.

Vote consigné #18. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 14 – CONGRÈS NATIONAUX TRIENNAUX DE L'AFPC ÉVÈNEMENTS DE L'AFPC

a) Congrès nationaux triennaux de l'AFPC :

Lorsqu'un membre du SSG assiste à un Congrès national triennal de l'AFPC en tant que personne déléguée du SSG, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, plus précisément, l'indemnité de jour de repos pour les sessions tenues le samedi et/ou le dimanche, en plus du temps de voyage, s'il est supérieur aux heures incluses dans l'indemnité de jour de repos.

Vote consigné #19. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

p/a William Tit / Reni Stein

ARTICLE 15 – CONGRÈS RÉGIONAUX TRIENNAUX ET CONFÉRENCES DE L'AFPC

Vote consigné #20. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

a) Cet article ne s'applique qu'aux membres du Conseil national du SSG.

b) Congrès régionaux triennaux de l'AFPC :

Lorsqu'un membre du Conseil national du SSG assiste à un Congrès régional triennal de l'AFPC, ledit membre du Conseil national est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, plus précisément, l'indemnité de jour de repos pour les sessions tenues le samedi et/ou le dimanche, en plus du temps de voyage, s'il est supérieur aux heures incluses dans l'indemnité de jour de repos.

Vote consigné #21. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

~~c) Autres~~ Conférences de l'AFPC :

Lorsqu'un membre du Conseil national du SSG assiste à une autre conférence de l'AFPC, approuvée par la présidence nationale, le membre du Conseil national est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par

l'AFPC, plus précisément, l'indemnité de jour de repos pour les sessions tenues le samedi et/ou le dimanche, en plus du temps de voyage, s'il est supérieur aux heures incluses dans l'indemnité de jour de repos.

Note : Il est indiqué de supprimer le mot « autre » dans c). Indiqué en mauve par souci de commodité. Cela ne s'applique pas à la version française.

Vote consigné #22. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

RÈGLE 5 – COMITÉS PERMANENTS DU SSG

GÉNÉRALITÉS

Au début de chaque cycle, la présidence nationale doit désigner un membre à la présidence de chaque comité permanent du SSG et nommer les membres des comités.

Vote consigné #23. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

RÈGLE 7 – MEMBRE À VIE, MEMBRE HONORAIRE ET PRIX D'EXCELLENCE DU SSG

ARTICLE 2 – MEMBRE À VIE DU SSG – DROITS, PRIVILÈGES ET OBLIGATIONS

- a) Un membre à vie du SSG, qui est admissible au titre de membre ordinaire du SSG, bénéficie de tous les droits et privilèges liés à sa qualité de membre.
- b) Un membre à vie du SSG est dispensé du paiement des cotisations syndicales au SSG.
- c) Tous les membres à vie qui ne sont plus délégués au congrès triennal du SSG seront invités à assister **aux** ~~à~~ congrès **triennaux** du SSG, en tant que personne observatrice, aux frais du SSG.
- d) ~~Tout membre qui a déjà assisté à un congrès triennal du SSG en tant que membre à vie et aux frais du SSG, ne peut se prévaloir de ce privilège.~~

Vote consigné #24. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

RÈGLE 9 – COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DES SECTIONS LOCALES

GÉNÉRALITÉS

La présente règle porte le nom de Règle sur la comptabilité financière des sections locales, et est établie en vertu du Règlement 10.

ARTICLE 1 – BUDGETS

- a) Toutes les sections locales doivent présenter un budget lors de leur assemblée générale **annuelle** des membres.

Vote consigné #25. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

Note : La question de la Règle 10 – Mesures disciplinaires sera abordée à la fin.

RÈGLE 11 – REMPLACEMENT DE LA PRÉSIDENTENCE NATIONALE

ARTICLE 2 – VACANCE EN RAISON D'UNE INCAPACITÉ OU DÉMISSION

Les membres du Conseil national seront informés, dès que possible, de l'incapacité ou **démission** de la présidence nationale et de son remplacement par la vice-présidence nationale choisie, conformément au processus stipulé au paragraphe 1 de la présente règle, pour occuper la présidence nationale à titre intérimaire. Dans le délai d'un mois de la vacance, les membres du Conseil national éliront la présidence nationale, parmi les vice-présidences nationales, à la majorité claire des scrutins secrets reçus.

Vote consigné #26. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

- a) Par incapacité on entend le décès, une maladie à long terme ou une invalidité, lorsque le retour au travail n'est pas prévu.
- b) La vice-présidence nationale choisie pour remplacer la présidence nationale sera tenue de se réinstaller dans un lieu suffisamment proche de la région de la capitale nationale. **Le Conseil national a le pouvoir discrétionnaire d'éliminer cette exigence.**
- c) Le poste vacant de vice-présidence nationale créé par la présente règle sera comblé conformément à la procédure énoncée à la règle 9 du SSG.
- d) La présidence nationale élue en vertu de la présente règle agira pour le reste du mandat du poste.

Vote consigné #27. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

RÈGLE 13 – SÉLECTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES AUX CONFÉRENCES ET AUX SÉMINAIRES

Les personnes déléguées aux conférences ~~aux séminaires~~ seront choisies par la présidence nationale et la vice-présidence nationale ou la personne responsable du portefeuille pertinent. La considération sera accordée en fonction du mérite de la demande. La répartition régionale sera prise en considération. La présidence nationale consultera les vice-présidences des régions d'où proviennent les personnes ayant fait la demande pour donner leurs avis sur le choix des personnes déléguées.

Le SSG s'efforcera de donner aux membres l'occasion, à tour de rôle, d'agir en tant que personnes déléguées aux conférences et séminaires.

Note : Il est indiqué de supprimer le mot « Séminaire » dans le paragraphe.

Vote consigné #28. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

POLITIQUE 9 – SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX SECTIONS LOCALES POUR ASSISTER AUX CONFÉRENCES ET CONGRÈS

ARTICLE 1 – SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX SECTIONS LOCALES POUR LES CONFÉRENCES ET LES CONGRÈS

Le syndicat accordera une (1) subvention pouvant atteindre 1 000,00 \$ par section locale par conférence ou congrès, jusqu'à concurrence de 4 subventions par cycle de congrès, pour aider les sections locales à envoyer des personnes déléguées ou des personnes responsables de l'observation aux conférences ou congrès **du SSG**, de l'AFPC, du CTC et autres Fédérations du travail.

Vote consigné #29. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

ARTICLE 2 – SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX SECTIONS LOCALES POUR LES CONFÉRENCES ET LES CONGRÈS RÉGIONAUX DE L'AFPC

Le SSG versera une (1) subvention de 300,00 \$ par jour de repos, par personne déléguée, aux membres des sections locales du SSG qui ont assisté à un congrès régional de l'AFPC ou à une conférence de l'AFPC.

La présidence de la section locale doit demander la subvention pour chaque personne déléguée, par écrit, **dans les 90 jours** suivant l'événement, en précisant le nom complet de la personne déléguée présente et le montant de la subvention demandée pour chaque personne déléguée. Les personnes déléguées doivent figurer sur la liste des personnes participantes que l'AFPC fournit à l'Élément pour avoir droit à la subvention. Une fois que la section locale a reçu la subvention, elle la transfère à chaque membre de la section locale qui a assisté au congrès régional de l'AFPC ou à une autre conférence de l'AFPC.

Vote consigné #30. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

POLITIQUE 11 – RÉUNIONS DU CONSEIL NATIONAL OUVERTES AUX MEMBRES

Les réunions du Conseil national seront ouvertes aux membres de l'Élément. Avant les réunions, des invitations seront envoyées aux présidences des sections locales, et seules les personnes qui ont indiqué qu'elles y assisteront pourront le faire. Une date limite pour la réponse aux invitations sera déterminée. **Sauf indication contraire, les dépenses des membres observateurs sont à la charge des sections locales.**

Vote consigné #31. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

Rappel au règlement

Steve Colterman signale que la politique 18 a été oubliée.

~~POLITIQUE 18 – RÉCOMPENSES ET BOURSES DU SSG/MÉTHODE D'ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE L'AFPC~~

~~Au printemps de chaque année, un avis sera envoyé au Conseil national et aux présidences des sections locales les informant du Programme de récompenses du SSG et de l'AFPC. La méthode d'attribution desdites récompenses est affichée respectivement sur les sites Web du SSG et de l'AFPC.~~

~~Le Conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC arrête les critères qui régissent l'attribution des épinglettes et certificats pour longs états de service de l'AFPC. Ces récompenses ont pour but de mettre à l'honneur les personnes responsables de longue date du Syndicat, à tous les niveaux, qui ont servi de façon continue les membres.~~

~~Les critères et formulaires d'applications peuvent être trouvés sur les sites respectifs.~~

Vote consigné #32. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

POLITIQUE 198 – FORMATION SUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI À TOUS LES ÉVÈNEMENTS DES PERSONNES RESPONSABLES DU SSG

Vote consigné #33. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

Politique 18 - ÉDUCATION AUX DROITS DE LA PERSONNE AUX ÉVÈNEMENTS DU SSG

~~Autant que possible, le SSG assure une portion vouée à l'éducation aux droits de la personne à ses une formation sur l'équité en emploi à tous les événements dans le but de sensibiliser ses militants et ses membres aux questions relatives aux droits de la personne. ~~auxquels participent des personnes responsables du SSG, dans le but de s'assurer que les présidences des sections locales, les vice-présidences régionales, les vice-présidences nationales et le (la) présidence nationale sont ouvertes à tous nos membres, et sensibilisées à certains défis auxquels sont confrontés nos membres des groupes d'équité.~~~~

Vote consigné #34. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

Note: Mélanie Hamel signale que la version française et anglaise n'est pas la même. Dans la version française, aucun texte n'est barré. William Tait déclare que la version française sera mise à jour pour correspondre à la version anglaise.

POLITIQUE 19 – INVITÉS AUX ÉVÈNEMENTS DU SSG

Les membres du SSG qui participent à un évènement du SSG peuvent être accompagnés, mais, à moins d'indication contraire, sont responsables des dépenses de leurs invités.

Lorsque le SSG organise une activité de groupe, le bureau national détermine le coût par personne. Le coût, ainsi que la procédure à suivre pour défrayer les frais, seront communiqués aux participants lors du processus d'inscription en ligne.

Note : Cela ne s'applique pas à la version française, seulement dans la version anglaise.

Vote consigné #35. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

RÈGLE 10 – MESURES DISCIPLINAIRES

GÉNÉRALITÉS

La présente règle porte le nom de Règle – Mesures disciplinaires, et est établie en vertu du Règlement 15 du SSG. Les allégations d'inconduite formulées à n'importe quel niveau du syndicat sont traitées conformément au règlement 19 des Statuts de l'AFPC.

ARTICLE 1 – DÉLAIS

- a) Dans le cas d'une mesure disciplinaire à la suite d'une grève, les allégations doivent être déposées dans l'année qui suit la fin de la grève.
- b) Dans le cas de mesures disciplinaires ayant trait à d'autres formes d'inconduite, les allégations doivent être déposées dans les 90 jours civils suivant l'incident.
- c) L'enquête doit débuter au plus tard 30 jours civils à compter de la date de réception de la plainte.

ARTICLE 2 - ORGANE COMPÉTENT

- a) Les allégations d'inconduite sont présentées à l'organe habilité à la recevoir.
 - i. Au palier de la section locale, la présidence de la section locale est habilitée à recevoir une plainte. Une plainte au palier de la section locale peut également être déposée auprès de la vice-présidence régionale ou de la présidence nationale, s'il y a une bonne raison de le faire.
 - ii. Au palier national, la présidence nationale est habilitée à recevoir une plainte.
 - iii. Les allégations portées contre la présidence nationale seront présentées à la vice-présidence nationale, déléguée comme remplaçante de la présidence nationale, en vertu du paragraphe i) de la Règle 11 du SSG.
- b) L'organe compétent qui reçoit les allégations détermine si les « preuves » (prima facie et documents à l'appui) justifient une enquête, auquel cas il soumet la plainte au comité d'enquête.

ARTICLE 3 – COMITÉ D'ENQUÊTE ET RAPPORT

- a) L'organe compétent met en place un comité d'enquête interne ou externe impartiale composée de trois (3) personnes chargées d'enquêter et d'évaluer les accusations, y compris la réception de preuves orales et écrites.
- b) Nonobstant les alinéas 2 a) et b) ci-dessus, la présidence nationale a le pouvoir d'intervenir et d'établir un comité d'enquête au niveau national.
- c) Tous les membres du comité doivent avoir suivi le cours de formation sur les enquêtes internes de l'AFPC.
- d) Si les allégations sont fondées, le rapport du comité établi en vertu de l'article 3 a) de la présente règle comprend deux parties.
 - i. Partie I : comprend une conclusion de fait qui confirme que les membres ont enfreint les Statuts de l'AFPC et/ou les Règlements du SSG ou de la section locale. Cette partie du rapport ne peut être modifiée.
 - ii. Partie II : recommande les mesures disciplinaires spécifiques à imposer, le cas échéant.

ARTICLE 4 – PROCÉDURES GÉNÉRALES

- a) Le(s) membre(s) accusé(s) de mauvaise conduite reçoit(vent) une copie des accusations et les membres qui portent les accusations ainsi que le(s) membre(s) accusé(s) ont le droit de comparaître devant le comité d'enquête.
- b) Les témoins peuvent comparaître devant le comité si celui-ci les y invite. Un témoin est une personne qui a assisté à la faute présumée ou qui dispose d'un autre type d'informations pertinentes permettant de déterminer si une infraction a été commise.
- c) Le comité soumet un rapport au membre faisant l'objet de l'allégation, au membre ayant formulé l'allégation et à l'organe compétent qui a créé le comité.
- d) Si le comité détermine que les Statuts de l'AFPC ou les règlements de l'organisme approprié n'ont pas été enfreints, aucune autre mesure n'est prise.
- e) Si le comité détermine qu'il y a eu violation des Statuts de l'AFPC ou des règlements de l'organisme approprié, mais ne recommande pas de mesures disciplinaires, le rapport du comité est présenté à une réunion spéciale ou générale du Conseil national et doit être accepté par les deux tiers (2/3) des membres du Conseil national ; si le ou les membres qui prennent des mesures disciplinaires contre un ou d'autres membres et le ou les membres accusés font partie du Conseil national, ils n'ont pas droit de parole ni de vote durant le processus décisionnel.
- f) Si une action disciplinaire est recommandée, le rapport du comité sera soumis à une réunion spéciale ou générale du Conseil national et devra être accepté par les deux tiers (2/3) des membres du Conseil national ; si le(s) membre(s) à l'origine de l'action disciplinaire contre un(des) autre(s) membre(s) et le(s) membre(s) accusé(s) font partie du Conseil national, ils n'auront pas le droit de s'exprimer et de voter pendant le processus de prise de décision.
 - i. Si le Conseil national accepte une recommandation de destitution d'une, la présidence nationale transmet par écrit cette décision au(x) membre(s) concerné(s), accompagnée d'un avis écrit indiquant qu'un appel peut être

interjeté dans les soixante (60) jours calendaires suivant la réception de la notification disciplinaire.

- ii. Si le Conseil national accepte une recommandation de suspension ou d'expulsion de membre, la présidence nationale transmet la recommandation au Conseil national d'administration de l'AFPC, accompagnée de tous les documents pertinents.

ARTICLE 5 – PROCÉDURES D'APPEL

- a) Un avis écrit de l'intention de la personne d'interjeter appel doit être soumis à la présidence nationale dans les soixante (60) jours civils suivant la réception de l'avis disciplinaire.
- b) La présidence nationale nommera un responsable des appels pour entendre l'appel dans les soixante (60) jours suivant la réception de l'appel. Toutes les parties doivent s'entendre sur le choix du responsable des appels.
- c) L'audition de l'appel a lieu dans les soixante (60) jours suivant la nomination de responsable des appels.
- d) La décision du responsable des appels est définitive et contraignante pour toutes les parties à l'appel.
- e) La présidence nationale est habilitée à démettre un membre de ses fonctions afin de réintégrer un membre dans ses fonctions, conformément à la décision d'appel.

ARTICLE 1 – PROCÉDURES GÉNÉRALES

~~Les allégations d'inconduite faites à quelque palier que ce soit du Syndicat sont traitées selon les procédures suivantes décrites, soit dans les paragraphes 1, 2 ou 3 de la présente règle.~~

- ~~a) Les allégations d'inconduite contre tout membre sont rédigées et signées par la personne plaignante et indiquent l'article des Règlements du SSG ou de la section locale ou des Statuts de l'Alliance, en vertu duquel la plainte a été déposée. Toute action liée à l'inconduite sera clairement indiquée et une attestation de la preuve incluse dans la plainte.~~
- ~~b) Une plainte doit être déposée auprès de l'organisme approprié et, au même moment, une copie en est remise au membre qui fait l'objet de ladite plainte.~~
- ~~c) Délais à respecter :
 - i. Dans le cas d'une mesure disciplinaire à la suite d'une grève, les allégations doivent être déposées dans l'année qui suit la fin de la grève.
 - ii. Dans le cas de mesures disciplinaires ayant trait à d'autres formes d'inconduite, les allégations doivent être déposées dans les 90 jours civils suivant l'incident.
 - iii. L'enquête doit débiter au plus tard 30 jours civils à compter de la date de réception de la plainte.~~
- ~~d) Toute plainte ou accusation jugée frivole et destinée à harceler, à embarrasser ou à discréditer un ou des membres, peut donner lieu à une recommandation de mesures disciplinaires à l'endroit de la personne plaignante et sera incluse dans le rapport du Comité d'enquête.~~
- ~~e) Le membre qui est accusé et la personne plaignante auront le droit de se~~

- présenter devant le Comité d'enquête.
- ~~f) Un témoin peut comparaître devant le comité, s'il y est invité. Un témoin est une personne qui a été témoin des allégations d'inconduite ou qui possède d'autres renseignements susceptibles d'aider à déterminer s'il y a eu infraction.~~
- ~~g) Les rapports du Comité d'enquête sont composés d'une ou de deux parties, si les allégations sont confirmées par ledit comité.~~
- ~~i. Le paragraphe 1 comprend des éléments de preuve qui confirment ou non que les membres ont violé les dispositions des Règlements de l'AFPC, les Règlements du SSG ou les Règlements de la section locale. Cette partie peut également mentionner la démarche utilisée par le comité tout au long de l'enquête, la composition du comité et l'opinion du comité, à savoir si la plainte est frivole ou non. La section 1 du rapport ne peut être modifiée et est assujettie à un vote à la majorité claire.~~
- ~~ii. La section 2 peut recommander que des mesures disciplinaires soient prises advenant que le comité découvre que le ou les membres ont violé les Statuts de l'AFPC, les Règlements du SSG ou ceux de la section locale. La section 2 du rapport peut être modifiée et est assujettie à une majorité des 2/3.~~
- ~~h) Les allégations d'inconduite sont présentées à l'organisme habilité à la recevoir.~~
- ~~iii. Au palier de la section locale, la présidence de la section locale est habilitée à recevoir une plainte.~~
- ~~iv. Une plainte au palier de la section locale peut également être déposée auprès de la vice-présidence régionale ou de la présidence nationale, s'il y a une bonne raison de le faire.~~
- ~~v. Les allégations portées contre la présidence nationale seront présentées à la vice-présidence nationale, déléguée comme remplaçante de la présidence nationale, en vertu du paragraphe i) de la Règle 11 du SSG.~~
- ~~i) Dans chaque cas, l'organisme habilité à recevoir une plainte s'assure que la plainte remplit les conditions définies dans les paragraphes a), b) et c) de cette règle, avant de la déposer auprès du Comité d'enquête.~~

ARTICLE 2 – PROCÉDURE À SUIVRE PAR LA SECTION LOCALE

~~Une allégation d'inconduite soulevée au palier de la section locale du syndicat sera traitée selon les procédures établies aux paragraphes 1 et 2 de la présente règle.~~

- ~~a) L'enquête doit débiter dans un délai maximum de 30 jours civils à compter de la date de réception de la plainte.~~
- ~~b) Si une action disciplinaire est recommandée, elle doit être approuvée par un vote à la majorité des 2/3 du Conseil national.~~
- ~~c) Tout membre visé par des mesures disciplinaires peut interjeter appel de la décision en suivant la procédure décrite à l'Article 5 de la présente Règle.~~
- ~~d) Les résultats de toutes les plaintes et enquêtes sont remis à l'exécutif de la section locale par la présidence nationale qui, en cas de recommandation de suspension, transmet ladite recommandation au Conseil national d'administration de l'AFPC.~~

ARTICLE 3 – PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CONSEIL NATIONAL

~~Une allégation d'inconduite soulevée au palier du conseil national du Syndicat sera traitée~~

~~selon les procédures établies aux paragraphes 1 et 3 de la présente règle.~~

- ~~a) Toute plainte déposée contre un ou des membres du Conseil national est présentée au Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires par la présidence nationale, suivant les modalités indiquées au paragraphe 4 ci-dessous.~~
- ~~b) Le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires examine la plainte conformément à la présente règle et remet un rapport au Conseil national du SSG dans le format décrit au paragraphe 1 c).~~
- ~~c) Si une mesure disciplinaire est recommandée, elle doit être approuvée par une majorité des $2\frac{1}{3}$ du Conseil national, sauf que tout membre qui a demandé des mesures disciplinaires contre tout autre membre, ainsi que tout membre visé par des mesures disciplinaires, n'aura pas le droit de s'exprimer ni de voter au cours du processus de prise de décision.~~
- ~~d) Le ou les membres sanctionnés peuvent faire appel de la décision en suivant la procédure décrite à la Section 5 du présent Règlement.~~
- ~~e) Si le Conseil national confirme la recommandation de suspension à l'adhésion syndicale, ladite recommandation est présentée au Conseil national d'administration de l'Alliance par la présidence du SSG, conformément aux Règlements du SSG, afin qu'elle soit réglée en conformité avec les Statuts de l'Alliance de la Fonction publique.~~

ARTICLE 4 – COMITÉ PERMANENT CHARGÉ DES ENQUÊTES DISCIPLINAIRES

- ~~a) Le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires est composé de 6 personnes responsables au niveau national, régional ou local du SSG, nommées par le Conseil national, en vertu du Règlement 6, article 8 du SSG. 3 membres du comité feront enquête sur tous les types de plaintes.~~
- ~~b) Le Comité élabore une structure d'enquête appropriée comprenant les éléments suivants :
 - ~~i. Le Comité mène l'enquête de façon impartiale et discrète, dans un délai raisonnable, et fait passer des entrevues de façon appropriée dans un lieu confidentiel.~~
 - ~~ii. Le Comité s'assure que le membre qui fait l'objet d'une accusation reçoit une copie écrite des allégations.~~
 - ~~iii. Le membre qui fait l'objet d'une accusation et la personne plaignante auront l'occasion de nommer des témoins pertinents à leur cause pour que le comité puisse les interroger.~~
 - ~~iv. Le Comité s'assure que tous les témoins, la personne plaignante et le membre qui fait l'objet d'une accusation sont au courant du mandat du Comité.~~
 - ~~v. Les membres du Comité recevront une formation spécialisée de l'Élément.~~~~
- ~~c) Le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires peut inviter une personne neutre provenant de l'extérieur du SSG, à participer à une enquête en particulier. La raison d'une telle invitation sera incluse dans le rapport d'enquête du Comité.~~
- ~~d) Le Comité fait rapport au Conseil national, conformément au paragraphe 1 c) de la présente règle, sur chacune des enquêtes dont il est chargé. De plus, il remet un rapport de nature plus générale sur ses activités à chaque réunion~~

~~régulière du Conseil national du SSG.~~

- ~~e) Si un membre du Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires est impliqué personnellement dans une plainte, il doit se retirer de l'enquête relative à ladite plainte et ne peut intervenir, à moins d'être appelé à témoigner par le Comité.~~

ARTICLE 5 – PROCÉDURES D'APPEL

~~Tout appel portant sur des mesures disciplinaires doit être reçu par écrit et signé par la personne appelante, et présenter clairement les motifs sur lesquels l'appel est fondé, au plus tard 30 jours civils après que la décision a été communiquée à la personne plaignante.~~

- ~~a) Tout appel portant sur des mesures disciplinaires, jusques et y compris la destitution, au palier de la section locale, est présenté à la vice-présidence nationale déléguée pour agir au nom de la présidence conformément à l'Article 1 de la Règle 11 du SSG. La vice-présidence nationale transmet l'appel au Comité d'appel, lequel est composé des 3 membres du Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires du SSG qui n'ont pas enquêté sur la plainte.~~
- ~~b) Tout appel portant sur des mesures disciplinaires, jusques et y compris la destitution, au palier national, est présenté à la présidence nationale qui le transmet au Comité d'appel, lequel est composé des 3 membres du Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires du SSG qui n'ont pas enquêté sur la plainte.~~
- ~~c) Le Comité d'appel rend une décision écrite au plus tard 30 jours civils à compter de la date à laquelle il a reçu les déclarations finales et transmet la décision aux parties concernées.~~
- ~~d) La décision du Comité d'appel est définitive et contraignante pour toutes les parties concernées par l'appel.~~

Vote consigné #36. Motion adoptée avec une majorité à 2/3.

8. Comité d'éducation du SSG

a) Rapport

La Vice-présidente nationale, Martine Babcook assume la présidence. (13 h 32)

p/a Steve Colterman / Azra Jusuf

Que soit adopté le rapport du Comité d'éducation tel que présenté.

Vote consigné #37. Motion adoptée.

(Appendice « F »)

Note : Nous revenons maintenant à la discussion sur la question **7a)** du rapport du Comité des règlements.

p/a William Tait / Reni Stein

Que soit adopté le rapport du Comité des règlements tel que présenté.

Vote consigné #38. Motion adoptée.

(Appendice « G »)

9. Comité de la mise en valeur des sections locales

a) Rapport

Le Président national assume la présidence. (13 h 37).

p/a **Steve Colterman / Jean-Michel Riel**

Que soit adopté le rapport du Comité de la mise en valeur des sections locales tel que présenté.

Vote consigné #39. Motion adoptée.

(Appendice « H »)

b) Motion: Subvention pour l'engagement des membres éloignés

p/a **Steve Colterman / Jean-Michel Riel**

Titre : Subvention pour la mobilisation des membres éloignés

Origine : Comité de mise en valeurs des sections locales

ATTENDU QUE la mobilisation des membres est essentielle au maintien d'un syndicat fort et de ses sections locales ;

ATTENDU QUE les sections locales dont la répartition géographique des membres est vaste n'ont pas toujours les ressources financières nécessaires pour s'engager auprès de leurs membres ;

IL EST RÉSOLU que le SSG crée une subvention pour *la mobilisation des membres éloignés* d'un montant maximal de 500 \$ pour aider les sections locales admissibles à rendre visite à leurs membres qui travaillent à l'extérieur de leur siège social. Le siège social d'une section locale est défini comme étant l'adresse inscrite dans la base de données de l'AFPC, UnionWare.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la subvention soit ajoutée aux Statuts, règlements et politiques du SSG dans la section des politiques.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que la nouvelle politique se lise comme suit :

Politique 21 - Subvention pour la mobilisation des membres éloignés

Article 1

Le SSG accorde une subvention d'au plus 500 \$ par année aux sections locales du SSG dont les membres travaillent dans des lieux de travail gouvernementaux situés à au moins 50 km du siège social de la section locale.

Article 2

Le siège social d'une section locale est déterminé à l'aide de l'adresse figurant dans la base de données de l'AFPC.

Article 3

Après la ou les visites, la présidence de la section locale doit demander la subvention par écrit, en précisant la date de la ou des visites, l'emplacement du lieu de travail, la distance parcourue et le nombre de membres rencontrés. Une fois que le bureau

national aura reçu la demande, et si la section locale est admissible, la subvention sera transférée à la section locale.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que cette nouvelle politique entre en vigueur en janvier 2025.

a/a Andrea Lima

Andrea Lima renvoie la motion au comité.

Rappel au règlement

Martine Babcook soulève un rappel au règlement à savoir le renvoi de la question au comité. Toutefois, vu qu'une motion avait déjà été présentée, le Président national ne pouvait accepter le renvoi.

a/a Andrea Lima / Reni Stein

Que la résolution soit renvoyée au comité avec les instructions suivantes :

- Définir le siège social des sections locales.
- Faire un rapport à la réunion de décembre.

Vote consigné #40. Motion adoptée.

10. Comité des droits de la personne du SSG :

a) Rapport

p/a William Tait / Sarah Bolger

Que soit adopté le rapport du Comité des droits de la personne tel que présenté.

Vote consigné #41. Motion adoptée (Appendice « I »)

11. Comité des reconnaissances syndicales du SSG :

a) Rapport

Anthony Drozdowski ajoute à son rapport en fournissant une mise à jour sur les bourses d'études du SSG. Un total de dix (10) demandes ont été reçues, de même qu'une (1) pour la Bourse d'études Bob Haywood. Le processus de sélection devrait s'achever d'ici les deux prochaines semaines.

p/a Anthony Drozdowski / Ian Leblanc

Que le rapport du Comité des reconnaissances syndicales soit adopté tel que présenté.

Vote consigné #42. Motion adoptée. (Appendice « J »)

12. Comité des jeunes travailleurs et travailleuses :

a) Rapport

Jean-Michel Riel ajoute à son rapport qu'il communiquera avec les sections locales pour obtenir leurs commentaires en ce qui a trait à la Conférence 2025 des jeunes travailleurs et travailleuses.

p/a **Jean-Michel Riel / Sarah Bolger**

Que soit adopté le rapport du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses tel que présenté.

Vote consigné #43. Motion adoptée.

(Appendice « K »)

13. Ratification de nouveaux comités

a) Réaménagements des effectifs et changements techniques

Les membres suivants siègent au comité :

Présidente : Martine Babcook, VPN

Membres : Jean-Michel Riel, VPR RCN

Anthony Drozdowski, VPR Atlantique

Rick Gabbey, Président, section locale 60009 Moncton

Mélanie Hamel.

Motion adoptée.

b) Négociations

Les membres suivants siègent au comité :

Président : Steve Colterman, VPN

Membres : Christopher Desmarais, Président, section locale 70020 RCN

Josée Mongeau, Présidente, section locale 10161 Montréal

Shannon Mayer, Présidente, section locale 40007 Saskatchewan

Michael Murphy, Président, section locale 90031 IPE

Motion adoptée.

14. Affaires nouvelles

Aucune autre affaire n'est ajoutée.

15. Table ronde

La réunion se termine par une table ronde avec les membres suivants du Conseil national et les personnes observatrices qui se sont exprimés.

Sina Agah: Il pose les questions suivantes :

Q: Est-ce que le SSG a une liste des déléguées et délégués syndicaux d'un bout à l'autre du pays ?

R: Le SSG tient à jour une liste des déléguées et délégués syndicaux relevant des exécutifs des sections locales sur leur site web. Les renseignements proviennent de la section locale et il revient aux sections locales d'informer le SSG lors de changements.

Q: Combien de griefs avions-nous en 2023 et 2024 ?

R: Le SSG est seulement au courant des griefs au dernier palier à moins que les sections locales utilisent MemberLink.

Q: Est-ce que le SSG dispose de statistiques sur les l'OPMA et les RAT afin que nous puissions apprendre d'elles ?

R: Le Président national encourage les sections locales à utiliser MemberLink, puisqu'il s'avère être un outil très utile, vu qu'il capture l'information dont vous êtes à la recherche. Toutefois, le SSG n'exige pas les sections locales à l'utiliser.

Azra Jusuf: Elle remercie tout le monde, signalant que c'était une excellente conférence et une expérience d'apprentissage précieuse.

Sheldon Jacobs: Il remercie tout le monde.

Ian Leblanc: Il déclare que la semaine a été fantastique, remplie d'un travail remarquable et d'un apprentissage précieux.

Anthony Drozdowski: Il déclare que la semaine a été fantastique.

Paul Paquette: Il déclare que la semaine a été formidable et que c'était bien de voir tout le monde.

Jean-Michel Riel: Il faut écho aux commentaires de Paul.

Martine Babcook: Elle mentionne que la semaine a été fantastique avec beaucoup de commentaires positifs. Souvenez-vous de remplir le formulaire et de le rappeler à vos présidences des sections locales. Je remercie les personnes observatrices, et bonne route à tous et à toutes.

Andrea Lima: Elle se demande ce qui pourrait être ajouté au site web. Dominique l'informe comme il s'agit de la page de la section locale, elles ont la flexibilité d'inclure ce qu'elles veulent. Elle exprime son souhait d'organiser des réunions concernant les comités régionaux et encourage toute personne intéressée à communiquer avec elle par courriel. De plus, elle demande comment elle pouvait mieux communiquer avec les Vice-présidences nationales et les Vice-présidences régionales. Dominique l'informe que tout le monde a accès à MS Teams, ce qui se veut un bon départ aux fins des communications.

Gerry Finnigan: Il mentionne que la semaine a été formidable, bien organisée, et il a bien aimé les présentations. Il met l'accent qu'il s'agit du Meilleur syndicat avec les meilleurs membres et encourage tout le monde de continuer à travailler dur.

Joe Walsh: Il remercie le Conseil national et le personnel pour l'animation dans le cadre de la conférence, laquelle a été une excellente occasion et attend impatiemment la prochaine.

Michael Murphy: Il exprime sa gratitude à tout le monde et partage comment il a apprécié la Conférence des présidences des sections locales. Celle-ci a été une occasion fantastique d'établir des liens avec les membres, et il a apprécié les excellentes présentations. Il a également amené un nouveau venu avec lui.

Rick Gabbey: Il a également amené avec lui un nouveau venu, et la semaine a été fantastique. Il a été impressionné par la formation dispensée. Il assistait pour la deuxième fois à la Conférence des présidences des sections locales. Il exprime sa gratitude au Président national pour son leadership et indique que le SSG est très bien représenté.

Pinar Sahin-Canturk: Elle apprécie cet événement plus encore que les autres. Un grand merci pour les conversations engageantes et les discussions.

Sonia Sangiorgi: Elle remercie tout le monde! C'était formidable de voir des visages familiers et rencontrer de nouveaux visages.

Vincent Brassard: C'était un plaisir de rencontrer tout le monde! Je me sens énergisé. De belles opportunités pour le réseautage et le partage des ressources. Un grand merci au personnel.

Suzanne Sirois: Faire connaissance avec tout le monde a été inestimable. Un grand merci aux Vice-présidences régionales pour leur présence, vous nous guidez tout au long du chemin en répondant à nos questions. Un grand merci à Bruce et Dominique, les membres et David pour sa présentation.

Randy Howard: Je vous remercie pour l'invitation à participer à la Conférence des présidences des sections locales et aux réunions du Conseil national. J'apprécie énormément ma retraite et je suis heureux de voir tant de nouveaux visages. Les Présidences des sections locales sont vraiment le moteur de nos initiatives. Le souper et la danse ont été magnifiques – excellent travail tout le monde! Je vous souhaite une bonne route et un merci spécial à tout le personnel.

Bruce Roy: Il remercie tout le monde, et reconnaît qu'il n'est pas facile d'être loin de sa famille, et déclare qu'il s'agissait d'une bonne expérience d'apprentissage. Il félicite le personnel et déclare que nous sommes le meilleur Élément de l'AFPC.

16. Levée de la séance

p/a **Martine Babcook / Anthony Drozdowski**

La levée de la séance a lieu à 15 h 06.

Mesure de suivi

9b) Motion: Subvention pour l'engagement des membres éloignés

La motion a été renvoyée au Comité de la mise en valeur des sections locales du SSG avec des instructions et d'en faire rapport lors de la prochaine réunion virtuelle du Conseil national en décembre 2024.

Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3 Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Procès-verbal – 15 mai 2024	Rapport du PN	Rapports des VPN	Rapports des VPR	F-04-24 – Vérificateurs	Rapport - finances	Reg. 2 BL 9 Section Générale	Reg. 2 BL 9 Sec. 1b) changer le libellé	Nouveau parag. - AGA	Motion rejetée AGA avant Avril	45 jours	Nouveau parag. – Autres réunions	Reg. 2 BL9– 21 jours	Re.2 BL9 - Quorum	Reg.2 BL 13-- Nouveau	Reg. 2 BL 13 Sec. 1	Reg. 4 Général - virtuel
Vote Number / Numéro de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Babcock, Martine, NVP/VPN	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Colterman, Steve, NVP/VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tait, William NVP, Equity/VPN Équité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Agah, Sina	3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2
Bolger, Sarah	3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Drozdowski, Anthony	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2
Hamel, Mélanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Jacobs, Sheldon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jusuf, Azra	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2	1	1	1	2
Lapointe, Jason	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lima, Andrea	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Leblanc, Ian	4	4	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1
MacDonnell, Troy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Paquette, Paul	1	1		1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Riel, Jean-Michel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stein, Reni	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Umpfrey, Chantal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Roy, Bruce, NP/PN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Vote consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3 Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Reg. 4 Gen. Sec. 6 Jour de repos	Reg. 4 Sec. 14 Congrès AFPC	Reg. 4 Nouveau Section 15	Reg. 4 Section 15 a)	Reg. 4 25c) Supprimer autre	Reg. 5 Comité permanent	Reg. 7 Sec. 2 Membres à vie	Reg. 9 – Budget AGA	Reg. 11 Sec. 2 Remplacement PN	Reg. 11 Sec 2b) Réinstallation	Reg. 13 – supprimer sémin.	Politique - Ajouter SSG aux évén.	Politique Sec 2 – 90 jours	Politique 11 - Dépenses obs. s.l.
Vote Number / Numéro de vote	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Babcock, Martine, NVP/VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Colterman, Steve, NVP/VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tait, William NVP, Equity/VPN Équité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Agah, Sina	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4	1
Bolger, Sarah	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Drozdowski, Anthony	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
Hamel, Mélanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jacobs, Sheldon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Jusuf, Azra	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lapointe, Jason	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lima, Andrea	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Leblanc, Ian	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1
MacDonnell, Troy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Paquette, Paul	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Riel, Jean-Michel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stein, Reni	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Umpfrey, Chantal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Roy, Bruce, NP/PN	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3 Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Politique 18 – supprimer	Politique 18 – changer à DP	Politique 18 – DP Éducation	Politique 19 – nouveaux invités SSG	Règle 10	Rapport Éducation	Rapport Règlements	Rapport MVDSL	Motion MVDSL – Renvoi au comité	Rapport du CDP	Rapport des RS	Rapport des JT			
Vote Number / Numéro de vote	32	33	34	35	3 6	3 7	38	39	40	41	42	43			
Babcook, Martine, NVP/VPN	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Colterman, Steve, NVP/VPN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Tait, William NVP, Equity/VPN Équité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Agah, Sina	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Bolger, Sarah	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Drozdowski, Anthony	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Hamel, Mélanie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Jacobs, Sheldon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Jusuf, Azra	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Lapointe, Jason	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Lima, Andrea	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Leblanc, Ian	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1			
MacDonnell, Troy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Paquette, Paul	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Riel, Jean-Michel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Stein, Reni	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Umphey, Chantal	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Roy, Bruce, NP/PN	1	1	1	1	1	4	4	1	1	1	1	1			



**Appendice « A » - Ordre du jour – Journée de discussion
(le 17 septembre 2024)**

Réunion du Conseil national - Commonwealth A - (13 h 30 à 17 h)

1. Prix d'excellence (vote)
2. Section de la représentation (mise à jour)
3. Phénix (mise à jour)
4. Évènements (mise à jour)
5. Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE)
6. Procédure - questions des membres (discussion)
7. AGA virtuelle (discussion)
8. Tour de table régional (discussion)



Appendice « A » Ordre du jour – (Le 20 septembre 2024)

Réunion du Conseil national – Commonwealth A - (9 h à 17 h)

1. Appel nominal
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Horaire de la séance

Vendredi le 20 septembre 2024 9 h – midi, 13 h 30 – 17 h
4. Adoption du procès-verbal :
 - a) Le 15 mai 2024 – Réunion du Conseil national (virtuel)
5. Rapports des dirigeantes et dirigeants élus :
 - a) Présidence nationale
 - b) Vice-présidences nationales
 - c) Vice-présidences régionales
6. Comité des finances du SSG :
 - a) Rapport
 - b) Motions : États financiers
 - c) Nomination des vérificateurs
7. Comité des règlements du SSG :
 - a) Rapport
 - b) Motions : Modifications des règlements et politiques
8. Comité d'éducation du SSG :
 - a) Rapport
9. Comité de la mise en valeur des sections locales :
 - a) Rapport
 - b) Motion : Subvention pour l'engagement des membres éloignés
10. Comité des droits de la personne du SSG :
 - a) Rapport
11. Comité des reconnaissances syndicales du SSG :
 - a) Rapport
12. Comité des jeunes travailleurs et travailleuses :
 - a) Rapport
13. Ratification de nouveaux comités :
 - a) Réaménagement des effectifs
 - b) Négociations

14. Affaires nouvelles
15. Table ronde
16. Levée de la séance

Appendice « B » – Rapport du président national, Bruce Roy

**Présenté au Conseil national du SSG
Septembre 2024**

Chers membres du SSG,

J'ai le plaisir de vous présenter mon deuxième rapport à titre de président national du SSG pour le cycle 2024-2026. En tout premier lieu, je tiens à mettre en exergue les progrès importants que nous avons réalisés ensemble pour promouvoir les droits de même que le bien-être de nos membres. Je reste déterminé à défendre bec et ongles des lieux de travaux plus sécurisés et à travailler avec diligence pour combler les écarts au sein de nos membres diversifiés. Ma vision de l'avenir est claire : bâtir un syndicat encore plus fort et plus résistant, équipé comme il se doit pour relever les défis d'un marché du travail en pleine évolution.

Nos effectifs

Nos effectifs mensuels restent stables, soit plus de 12 000 membres cotisants, les membres à part entière représentant un peu plus de 80 %. La plupart de nos sections locales recensent de 15 % de RAND, et 7 d'entre elles en ont moins de 5 %.

Le SSG a entamé des discussions avec le Syndicat des employés nationaux (SEN) au sujet de notre champ de compétence, mais la situation demeure inchangée.

Conseil national

Le Conseil national a tenu sa première réunion officielle du cycle 2024-2026 en mai dernier, en version virtuelle.

Sections locales du SSG

Depuis mon dernier rapport, j'ai assisté à plusieurs AGA - certaines virtuellement et d'autres en personne. Le SSG a accueilli quelques nouveaux présidents et nouvelles présidentes de sections locales au printemps dernier, que nous sommes très heureux de compter parmi nous.

Ces temps-ci, le SSG permet encore que les AGA puissent se dérouler virtuellement. Bien que je comprenne les avantages d'une réunion en ligne, une telle façon de procéder risque de limiter le niveau d'engagement et de participation des membres, tous n'ont pas nécessairement accès à la technologie ou n'aiment pas trop l'utiliser. En outre, les réunions virtuelles font outre de la connexion personnelle et aussi de la spontanéité des interactions en personne, ce qui risque de faire obstacle à des discussions ouvertes et à l'établissement de relations. Nous nous posons donc une question importante, soit celle de savoir si nous devons continuer à autoriser les AGA virtuelles ou bien si le temps est venu de convoquer de nouveau les réunions en personne. En outre, si les réunions virtuelles deviennent la nouvelle norme, devrions-

nous établir des lignes directrices et des normes bien précises ? Ce sont des discussions importantes que nous devons aborder.

Les conférences régionales du SSG sont en cours, au sujet desquelles les commentaires ne sont que positifs. Les membres des exécutifs des sections locales de la RCN et de la Monnaie royale canadienne ont été les premiers à participer à leurs conférences régionales. Les prochaines conférences sont prévues en octobre dans la région de l'Ouest et en novembre dans celle du Québec, puis dans les régions de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique au début de 2025.

Comités permanents du SSG

Un nouveau comité permanent a été créé à la suite de l'approbation du Conseil national en mai, lequel aura pour mandat de se concentrer sur le réaménagement des effectifs (RE) et les changements technologiques afin de s'assurer que lorsque de telles situations se présentent, nous avons en place une équipe capable de surveiller de près ce qu'il se passe et s'assurer que les employeurs respectent leurs obligations.

Nous avons également créé un comité des revendications contractuelles qui sera chargé d'examiner les revendications contractuelles déposées par les membres du SSG et de choisir celles qui seront transmises à la Conférence sur la négociation de l'AFPC.

Événements du SSG

Le cycle 2024-2026 est particulièrement riche en événements de toutes sortes. En effet, nous avons déjà signé des contrats avec les divers lieux où ils se dérouleront. Pour le reste de l'année 2024, deux conférences régionales sont prévues. En 2025, en plus des deux conférences régionales, nous organiserons trois événements nationaux : la Conférence sur les droits de la personne en janvier, la Conférence sur la santé et la sécurité en septembre, puis la Conférence sur les jeunes travailleurs en novembre. Enfin, en 2026, nous célébrerons notre 10^{ème} Congrès triennal.

Bureau national du SSG

Avec une main-d'œuvre croissante, nous faisons actuellement face à une pénurie d'espace de bureau. Ce qui veut dire que les bureaux dont nous disposons actuellement ne sont plus suffisants pour accommoder tout le monde. À titre de solution à ce problème, nous allons bientôt entreprendre des rénovations afin d'agrandir et d'améliorer notre espace de travail, de sorte que nous disposions de l'espace nécessaire pour fonctionner efficacement et confortablement. La plupart des coûts seront subventionnés par Placement Ltée AFPC dans le cadre de notre nouveau contrat de location. Si tout se passe comme prévu, nous aurons alors le plaisir de vous accueillir dans nos nouveaux locaux au début de l'année 2025.

Consultations syndicales-patronales

Les consultations avec SPAC et SPC se poursuivent, et nous nous y préparons malgré le peu d'informations que nous transmettent les employeurs. Depuis mon dernier

rapport, je leur ai demandé des comptes relativement à leur manque de consultations sur la mise en œuvre du nouveau système de rémunération, l'introduction de l'IA et la révision de l'Orientation concernant la présence prescrite au lieu de travail.

Nous travaillons également avec SPAC et SPC sur la mise au point finale du mandat du Comité de consultation mixte sur le télétravail, conformément à la lettre d'entente négociée lors de la dernière ronde de négociations. Bien que certains Éléments se soient retirés de ces comités, nous pensons que malgré le manque de respect de l'employeur, il est crucial de maintenir des lignes de communication ouvertes pour s'assurer que nos préoccupations sont toujours entendues.

En outre, je siége au CCM du SCT pour l'examen de la Directive du SCT sur le télétravail. Les trois premières réunions ont été consacrées à la discussion du mandat du comité. Nous attendons toujours les réponses du SCT à nos questions alors que la prochaine réunion est prévue en septembre.

Congrès de l'AFPC et CNA

Au Congrès de l'AFPC qui s'est tenu à Ottawa du 26 au 31 mai 2024, le SSG était bien représenté au sein de ses divers comités, les trois vice-présidents nationaux siégeant à l'un des quatre comités. Pour ma part, j'ai coprésidé le Comité des Statuts. Je suis également heureux de signaler qu'une des résolutions présentées par le SSG à ce congrès a été adoptée par les délégué(e)s, soit la Résolution NEGO-029 qui demandait à l'AFPC d'inclure une formation en santé mentale dans son Programme national d'éducation lors du prochain cycle.

Au lendemain du Congrès de l'AFPC, où une nouvelle direction nationale a été élue, le CNA a tenu une réunion d'une semaine pour régler les affaires en suspens du congrès. Depuis, j'ai assisté à plusieurs autres réunions du CNA.

Conclusion

En guise de conclusion de mon rapport, je tiens surtout à remercier l'ensemble des militants syndicaux et militantes syndicales du SSG. Alors que nous basculons dans la deuxième moitié de l'année 2024, vos dirigeant(e)s ont réussi à matérialiser des avancées considérables dans la promotion des droits et du bien-être de nos membres. Alors que nous allons de l'avant, votre engagement envers notre cause est inébranlable, et votre dévouement laissera sans aucun doute un impact durable sur notre syndicat et le mouvement syndical dans son ensemble.

Respectueusement présenté,



Bruce Roy
Président national
Syndicat des services gouvernementaux

Rapport d'activité pour 2024

Date	Activités
17 mai	Réunion du Comité de consultation mixte pour l'examen de la Directive du Conseil du Trésor sur le télétravail
21 mai	SPAC – CCSP SG
21 mai	Comité de l'éducation du SSG
22 mai	PSPC – DG Services immobiliers et infrastructure parlementaire
	SL 70019 – Réunion de l'Exécutif
23 mai	Comité de mise en valeur des sections locales du SSG
	Réunion de présentation de SPAC - Relations de travail
25 mai	SL 70019 - Retraite
25 mai	CNA de l'AFPC
26 - 31 mai	Congrès national triennal de l'AFPC 2024
31 mai	CNA de l'AFPC
5 juin	Touchbase - Les syndicats et le Bureau de l'Ombudsman
5-6 juin	Conférence régionale du SSG Monnaie royale canadienne (MRC)
10 juin	Réunion spéciale du CNA
11 juin	Comité des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG
12 juin	AGA SL 60018
12 juin	Assemblée générale extraordinaire SL 70017
13 juin	AGA SL 60009
13 juin	Comité de consultations syndicales-patronales sur les RH de SPC
17 juin	SSG, AFPC et SPAC concernant l'utilisation de robots en milieu de travail
18 juin	CCSP MD & AMD
19 juin	SAPC Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité
25-28 juin	Réunion du CNA de l'AFPC
9 juillet	CCSP ad hoc niveau de la direction (Phénix)
9 juillet	Discussion sur le champ de compétence SSG/SEN

24 juillet	Réunion du Conseil Placements AFPC Ltée
25 juillet	Réunion sur la mise en valeur des SL
25 juillet	Réunion du CAN de l'AFPC
19 août	Réunion du Comité des Règlements du SSG
20-21 août	Plaidoyer et représentation sur le racisme en milieu de travail
22 août	Réunion du SSG sur l'équité
29 août	Campagne sur le télétravail
29 août	Gestion du capital humain (HCM) (Direction générale de l'administration de la paie)

**Appendice « C » – Rapport de la Vice-présidente nationale,
Martine Babcook
Présenté au Conseil national du SSG - Le 20 septembre 2024**

Salutations, espérant que tout le monde passe un bel été. Depuis mon dernier rapport en mars, nous nous occupons maintenant du retour prochain au travail, à savoir de 2 jours/semaine à 3 jours en septembre 2024. Les questions que nous posons lors des consultations portent sur la façon que la semaine de 3 jours sera mise en application alors que la question de la semaine de travail à 40 % n'est guère appliquée, et quelles seront les mesures prises pour accommoder les membres alors qu'il y aura davantage de personnes au bureau lorsque l'espace est limité.

Le Comité des finances s'est réuni les 16 et 17 avril 2024, et nous souhaitons la bienvenue au SSG à notre nouvel Agent des finances, Ray Hall, de même qu'au nouveau Comité d'examen des finances, lequel a été nommé conformément à l'article 8 du Règlement 14, dont voici la composition :

Martine Babcook – Présidente
Mélanie Hamel – Co-présidente
Paul Paquette – VPR – RCN
Sonja Gagné – Présidente, section locale 10060 de Matane
Vincent Brassard – Président, section locale 70013 de la RCN

Nous avons examiné le mandat, révisé les dépenses du Président national et les heures supplémentaires conformément à la Règle 6b et nous avons examiné les Règles 4 et 6 et la Politique 9 et nous avons formulé des recommandations au Comité des règlements. Voici les recommandations :

- 1 – Aide financière aux sections locales en cas de grève
- 2 – Membres invités lors de la présence à des fonctions du SSG

Les mises à jour liées aux Services partagés comprennent désormais l'IA et la DRE lors des réunions de même que de saines discussions liées à la formation en langue française et la satisfaction aux critères pour progresser dans des postes bilingues ou même obtenir l'accréditation pour appliquer. Nous avons continué de rencontrer l'Ombudsman de SPC et nous avons de véritables discussions portant sur ses prochains rapports. SPC aura également un lien syndical sur leur site où nous pourrons afficher les prochaines AGA, les réunions, la façon de contacter votre exécutif, etc. Nous allons avoir une rencontre à la fin août pour discuter de ce que cela va donner.

Un incident lié à la paye a eu lieu à SPC lorsqu'une récupération salariale lié à la grève a été prélevée sans préavis au membre et cela s'est produit en juillet 2024. Cela a été signalé au Centre de la paye lors de la demande initiale à savoir pourquoi le membre s'est retrouvé avec peu ou pas de salaire. Je l'ai mentionné à William Tait, qui soulèvera la question lors de la consultation avec le DGAP.

En ce qui a trait à la mise à jour sur la DRE, je suis actuellement en contact avec la VPR de l'Ontario, Azra Jusuf, concernant la possibilité d'une situation DRE au Pont Kingston.

Au plaisir de vous revoir tous et toutes à Halifax et de répondre à toutes vos questions.

Soumis respectueusement par,

Martine Babcook
Vice-présidente nationale
Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

Appendice « C » – Rapport du Vice-président national, Steve Colterman

De mai à septembre 2024

Les consultations entre les divers employeurs et le Syndicat ont été quasiment à l'arrêt au cours du printemps comme de l'été. La plupart des consultations étant terminées l'hiver dernier, j'ai donc eu le temps de me concentrer sur mon travail et, dans la mesure du possible, sur les activités syndicales.

Lors des consultations auxquelles j'ai participé, j'ai eu l'occasion de soulever toutes sortes de questions concernant les travailleurs et travailleuses que je continuerai à mettre de l'avant.

- À l'occasion d'une réunion avec les Biens immobiliers, j'ai soulevé la question de la dépendance des consultants ministériels pour se conformer aux critères du Budget 2023. À titre de suggestion, j'ai demandé si le Ministère supprimerait les tâches faisant double emploi, comme le travail du service d'assistance des Biens immobiliers qui est effectué à la fois par BGIS et les ETP.
Réponse de la direction : L'employeur a fait remarquer qu'il s'agissait d'une occasion de réduire le nombre de sous-traitants, mais il ne s'est pas pour autant engagé à procéder à des réductions. La prochaine consultation du PR est prévue en novembre, au cours de laquelle je continuerai à chercher à obtenir des engagements dans ce domaine.
- Lors d'une réunion avec les Services généraux, où l'employeur a signalé les nouvelles exigences linguistiques selon lesquelles les superviseur(e)s et les gestionnaires doivent être de niveau CBC, j'ai posé la question suivante : « Les exigences améliorées du profil linguistique s'appliquent-elles aux sous-traitants du fait que dans certains projets liés à la TI, toute la documentation technique ne doit être fournie qu'en anglais, conformément au contrat. »
Réponse de la direction : L'employeur a fait remarquer qu'il serait trop coûteux d'assurer la traduction de documents techniques, et reconnaît qu'il y a beaucoup de travail à faire pour que le processus soit parfait.
- Dans le cadre d'une consultation avec les Relations de travail, les Services de gestion immobilières de SPAC ont lancé le robot « Verbix » au début du printemps. Dans plusieurs interviews auprès de la presse nationale, le président Bruce a souligné l'opposition des syndicats à cette mesure intrusive source de suppressions d'emplois. Les détails et les présentations sont disponibles dans les dossiers du Tableau de bord.
Réponse de la direction : La Phase 2 des essais est prévue en août 2024. Bien que l'employeur n'ait accordé qu'une très brève consultation sur cette question, il va nous falloir être particulièrement vigilants.

Activités au cours de ce cycle et en cours

- J'ai assisté au Congrès national triennal de l'AFPC auquel les membres du SSG ont été très bien représentés par nos délégué(e)s, dont plusieurs ont pris la parole pour faire d'excellentes interventions. Félicitations et merci à tous ceux et toutes celles qui y ont participé.

Félicitations également à notre nouvelle présidente nationale, Sharon DeSousa, à notre nouveau vice-président exécutif national, Alex Silas, et à la suite de la campagne réussie d'Alex, à la nouvelle vice-présidente exécutive régionale de la RCN, Ruth Lau MacDonald.

- Participation à un piquet de grève pour appuyer la Section locale 70369 du SEN de l'AFPC et la Section locale 1541 d'UNIFOR représentant les membres en grève depuis mai 2024. Leur employeur, Best Theratronics, refuse de négocier de bonne foi et n'a proposé qu'un contrat de deux ans sans augmentation de salaire. Au moment de la rédaction du présent rapport, le piquet de grève était toujours en place.
- Soutien au piquet de grève des sections locales des Fonds non publics de l'UEDN au Québec et en Ontario. Ces membres, dont la plupart sont des femmes, ont été en grève, parfois pendant plus de 170 jours. Leur employeur, le MDN, a réussi à diviser et à affaiblir leur pouvoir de négociation en maintenant les travailleurs et travailleuses du Québec à un salaire inférieur à celui de leurs homologues de l'Ontario. Avec une nouvelle ronde de négociations à l'horizon, nous devons les appuyer pour leur permettre d'obtenir un contrat équitable la prochaine fois.
- Soutien aux piquets de grève des personnels de la Régie des alcools de l'Ontario de la Section locale 499 du SEFPO qui luttent contre les pratiques de négociation déloyales de l'employeur -- Doug Ford -- dans le cadre de ses efforts de privatisation. Grâce à l'appui du Syndicat et à la détermination de ces membres, ils ont obtenu un contrat favorable et sont de retour au travail.
- L'accès au Tableau de bord du SSG a maintenant été étendu aux VPR. Veuillez consulter les notes et les présentations données aux membres qui assistent aux consultations entre l'employeur et le Syndicat. Si vous y constatez des problèmes ou si vous aimeriez que certains points soient soulevés, veuillez communiquer avec l'un ou l'une de vos VPN pour les faire avancer.

Campagne Équité pour Gatineau

Collaboration avec le VPR Jean-Michel Riel et le Comité d'action régional de l'AFPC dans la RCN. Cette initiative demeure une priorité, bien qu'elle ait été quelque peu détournée par la décision unilatérale et arbitraire de l'employeur cherchant à forcer les travailleurs et travailleuses à retourner au bureau trois jours par semaine à compter de l'automne 2024. J'ai eu une réunion fructueuse avec ma députée fédérale pour poursuivre les discussions sur cette question, laquelle s'est montrée réceptive et a pris

l'engagement de soumettre la question au caucus des députés libéraux de la RCN à des fins de discussion. Je continue à défendre les intérêts des membres de la RCN du Québec.

N'hésitez pas à suivre cette campagne ou à vous y joindre à l'adresse suivante : <https://psac-ncr.com/join-the-campaign-fairness-for-gatineau/>.

- J'ai aidé divers VPR et présidents de sections locales à traiter des cas en surnombre. Bien que mes tâches en tant que VPN aient changé en fonction des cas liés au travail local, je reste disponible pour aider les sections locales si/quand elles en ont besoin. N'hésitez pas à me contacter.

J'espère que vous avez tous et toutes passé un été agréable. Sachez que je me réjouis à l'idée de vous revoir de temps en temps.

Soumis respectueusement par,

Steve Colterman
Vice-président national (VPN)
Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

**Appendice « C » – Rapport du Vice-président national, Équité,
William Tait
À la réunion du Conseil national
20 septembre 2024**

Le présent rapport détaille mes diverses activités en tant que VPN durant la période d'avril à la mi-août 2024. Mes principales fonctions consistent à avoir des consultations avec l'employeur et l'AFPC, et de présider les comités internes des Droits de la personne et des Règlements du SSG. Des rapports distincts pour les comités permanents du SSG seront remis au Conseil national en plus du présent rapport.

Consultations - SSG / employeur

- Centre de contact clientèle (CCC) du CCSP de SPAC « appuyer les agent(e)s du CCC ». Réunion entre le SSG et la direction sur la santé mentale et la conciliation travail-vie pour les agent(e)s de téléphonie du CCC. La direction a également indiqué qu'elle allait entreprendre des projets d'intelligence artificielle sur ce lieu de travail.
- Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité - Groupe de travail sur la santé et la sécurité au travail. Le comité a examiné et discuté de nouveaux plans d'action en matière de santé et de sécurité pour les urgences, l'ergonomie, les environnements hybrides et les premiers secours dans les espaces de travail du GC.
- Groupe de travail sur le système de gestion informelle des conflits (SGIC). La partie syndicale a élaboré une enquête pour les membres afin de recueillir des données sur leurs expériences et leurs connaissances du SGIC dans leurs services. L'enquête a été publiée sur le site Internet national de l'AFPC.
- CCSP Services de gestion immobilière de SPAC – Divers sujets ont été abordés tels que les changements concernant la nouvelle langue officielle et les implications pour l'avancement professionnel, le projet Un-RH de la Direction des ressources humaines et le développement du portail des ressources humaines.
- CCSP de Services partagés Canada - Aperçu de la première année du Centre d'excellence sur l'obligation d'adaptation.
- Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi et la diversité (CMÉMED) - Le Comité a examiné son mandat, discuté de la planification de la réconciliation et de l'engagement autochtone, et passé en revue le rapport de fin d'année du Plan d'action sur la diversité et l'inclusion pour 2023-2024.
- Comité de consultations syndicales-patronales des Ressources humaines du SPAC - Le Comité a reçu une mise à jour sur les questions relatives à la rémunération de Phénix par type de cas, les changements apportés à la *Loi sur*

les langues officielles, une mise à jour sur le Comité d'examen du mandat du télétravail et le Tableau de bord des ressources humaines.

- Réunions du Comité ad hoc sur la rémunération des ressources humaines de SPAC. La haute direction a présenté la proposition visant le remplacement de Phénix et les plans pour l'intelligence artificielle dans le traitement de la paye.
- CCSP avec la Direction générale de la paye du Receveur général. La consultation a porté sur la réinstallation des membres dans la région de Toronto dans une nouvelle installation d'entreposage.

Projets internes du SSG et représentation

- Personne observatrice et invité à plusieurs assemblées générales annuelles du SSG dans la RCN et l'Atlantique.
- Caucus régional de la RCN du SSG : Participation à titre de personne observatrice pour appuyer nos exécutifs régionaux.
- Projet d'engagement de la Section locale 70013 du SSG : Projet pilote en cours pour cerner les forces et les faiblesses de l'engagement des membres.
- Organisation du contingent du SSG pour appuyer la Section locale 70369 de l'AFPC sur la ligne de piquetage.
- Comité permanent des Règlements du SSG : Voir le rapport du Comité.
- Comité permanent des Droits de la personne du SSG : Voir le rapport du Comité.
- Cours du SSG sur la défense et la représentation en matière de racisme en milieu de travail : Août 2024
- Représentation du SSG au Conseil national d'administration de l'AFPC (conseiller technique et représentant intérimaire)
- Coordination syndicale du SSG avec l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP), l'Association canadienne des agents financiers (ACAF) : Réunions mensuelles informelles avec ces syndicats pour discuter de préoccupations communes et coordonner les consultations avec la direction.

AFPC / Engagement des membres / Action politique

- Événement du Cercle d'action autochtone de l'AFPC : Colloque d'une journée sur les Algonquins du bassin hydrographique de Kitchissippi : Dans le cadre de la réconciliation et de l'éducation avec les Premières nations locales.

- Journée de deuil national des travailleurs et travailleuses : Participation avec le contingent du SSG pour rendre hommage aux travailleurs et travailleuses qui ont été tués ou blessés au travail.
- Comités régionaux de l'AFPC : Participation mensuelle à titre de délégué ou d'allié au Comité d'action des membres ayant un handicap (CAMH), au Comité de la santé et de la sécurité de la RCN, au Cercle d'action autochtone (CAA) de la RCN et au Conseil de la région d'Ottawa (CRO). Aide à l'organisation de la manifestation du CRO « Mandat à la poubelle » contre le retour au bureau (août 2024).
- Réunion de l'AFPC sur l'antisémitisme et l'islamophobie en milieu de travail : Réunion avec Mira Elghawaby et Avi Lewis sur la montée de l'intolérance depuis la guerre à Gaza.
- Réunions de négociation de l'AFPC avec le Conseil du Trésor : Réunion de planification en vue des prochaines revendications contractuelles du groupe PA qui doivent être déposées en novembre 2024.
- Formation en ligne de l'AFPC et de l'ACEP sur l'action politique : Formation conjointe pour l'organisation de cours locaux sur la formation des militants syndicaux et militantes syndicales à l'action politique.
- Marche du jour de l'émancipation de l'AFPC vers le Bureau du Conseil privé (BCP Ottawa) : Participation avec le contingent du SSG pour appuyer les travailleuses et travailleurs noir(e)s de la fonction publique.
- Rassemblement de l'AFPC pour l'abolition du mandat et le retour au travail (RT) à Gatineau : Participation avec le contingent du SSG pour éduquer les membres sur le RT.

Conférences / Sommets

- Sommet de l'Institut Broadbent : J'ai participé à ce sommet annuel sur les politiques publiques progressistes. Les ateliers ont couvert un large éventail de questions contemporaines, notamment l'égalité, l'économie politique, y compris l'inflation, le logement, la lutte contre les changements climatiques et l'autonomisation des travailleurs et travailleuses.
- Sommet national de l'AFPC sur la santé et la sécurité au cours duquel ont été abordés la santé mentale, l'évaluation des risques, les défis liés à l'application de la loi, les mises à jour juridiques et les nouveaux cours offerts dans le cadre du Programme d'apprentissage mixte.
- Congrès triennal de l'AFPC - Membre du Comité des résolutions générales : J'ai poursuivi mon travail au sein de ce comité en participant à l'examen et à la modification de plus de 120 résolutions ainsi que des résolutions d'urgence

présentées au congrès. Félicitations et remerciements aux sections locales et aux membres du SSG qui ont présenté des résolutions.

- Conférence de l'Association canadienne des études sur le travail et la main-d'œuvre : Cette conférence académique a examiné les conséquences du réchauffement de la planète, combinées à la migration mondiale, au vieillissement sociodémographique et à la polarisation politique qui ont un impact quotidien sur nos membres.

Je continue d'agir comme mentor auprès des VPR et des exécutifs des sections locales sur demande. De plus, je représente le SSG en participant aux partis politiques nationaux, aux événements nationaux et à la formation de l'AFPC, aux comités régionaux de l'AFPC, à l'engagement et au soutien des syndicats sœurs, aux organisations syndicales provinciales et nationales, ainsi qu'aux groupes communautaires de base.

Respectueusement soumis par,

William Tait
Vice-président national, Équité
Syndicat des services gouvernementaux

Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Sina Agah
Région de la Capitale nationale
À la réunion du Conseil national
20 septembre 2024

Voici mon rapport de journal depuis avril 2024 jusqu'à ce jour.

Fournir de l'aide dans le cadre du processus de grief à la section locale 70055 sur une base quotidienne.

Gérer leurs cas les plus compliqués en raison du manque de ressources de la section locale sur une base hebdomadaire.

Aider la Présidente de la section locale 70055 dans le cadre de toutes les demandes.

En contact régulier avec David Girard concernant des directives et des conseils liés aux griefs de la section locale.

Présence à la réunion des présidences de la RCN le 17 avril 2024.

Présence à la réunion du Comité de santé et de sécurité de la RCN le 18 avril 2024.

Réunion virtuelle du Conseil national du SSG le 15 mai 2024.

Congrès de l'AFPC du 25 au 31 mai 2024.

Réunion de consultation patronale-syndicale en juin 2024.

Comité de bien-être et de santé mentale du DGSN le 27 juin 2024.

Présence à la réunion du Comité d'éducation du SSG le 1^{er} août 2024.

Soumis respectueusement par,

Sina Agah
Vice-président régional
Région de la Capitale nationale (RCN)

Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Sarah Bolger

Terre-Neuve et le Labrador

À la réunion du Conseil national, le 20 septembre 2024

Amies et Amis,

Veillez accepter mon rapport d'activités à titre de Vice-présidente régionale de Terre-Neuve et du Labrador.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Avril 2024

Date	Événement	Endroit
4-7	Conseil de l'Atlantique de l'AFPC	Halifax
10-14	PDLS en personne	Halifax
17	AGA des Jeunes travailleurs et travailleuses de l'Ouest et du Labrador de l'AFPC	Virtuel
22	Séance d'information de l'AFPC : Présence obligatoire en milieu de travail à 40 %	Virtuel

Mai 2024

Date	Événement	Endroit
15	Réunion du Conseil national du SSG	Virtuel
17	Réunion du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses de la FTNL	Virtuel
23	Réunion du Conseil du travail et de district de Corner Brook	Corner Brook, TN
25-31	Congrès national de l'AFPC	Ottawa

Juin 2024

Date	Événement	Endroit
12-16	PDLS en personne	Moncton

Juillet 2024

Date	Événement	Endroit
5	Défilé de la fierté	Grandfalls Windsor, NL

10	Réunion du Comité des droits de la personne du SSG	Virtuel
11-15	Défilé de la fierté	Summerside, IPE
20-22	Défilé de la fierté	St. John's, TNL

Août 2024

Date	Événement	Endroit
13	Réunion du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG	Virtuel
14	Réunion du Comité des droits de la personne du SSG	Virtuel
19-22	Atelier sur la mobilisation et représentation du SSG	Ottawa
23	Réunion du Comité des droits de la personne du SSG	Ottawa

Septembre 2024

Date	Événement	Endroit
4	Réunion du Comité régional de l'environnement de l'AFPC	Virtuel
5	Réunion du Comité régional des droits de la personne de l'AFPC	Virtuel
11	Réunion du Comité des droits de la personne de l'AFPC	Virtuel
12	Exécution du projet PDLS	Virtuel
14-15	Réunion du Conseil de l'Atlantique de l'AFPC	Steady Brook, NL
16-19	Conférence des présidences des sections locales du SSG	Halifax
20	Réunion du Conseil national du SSG	Halifax

Soumis respectueusement par,

Sarah Bolger
Vice-présidente régionale
Terre-Neuve et le Labrador

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,
Anthony Drozdowski, Nouvelle-Écosse
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

Consœurs et Confrères,

Depuis mon dernier rapport, j'ai principalement concentré mes efforts sur la mise à jour du mandat du comité régional de santé et de sécurité au travail (CRSST). En collaboration avec mes collègues de la région de l'Atlantique (Sarah et Troy), un nombre important de consultations et de négociations a été entrepris avec la direction régionale. La version finale est en cours de négociation. Cette ébauche comprend des dispositions visant à élargir la participation des co-présidentes et des co-présidents aux réunions du CRSST à titre d'observatrices et d'observateurs. Je m'attends à ce que le mandat final soit prêt à être partagé avec nos VPR collègues d'un bout à l'autre du pays d'ici l'automne.

L'autre changement important depuis mon dernier rapport est d'avoir remis respectivement la responsabilité de la co-présidence du CRSST et du CCPSL à mes collègues VPR, Sarah et Troy. Nous poursuivons également la consultation en cours concernant le retour sur les lieux du travail.

Je souhaite remercier Sarah et Troy pour leur soutien et leur collaboration assidue, et leur solidarité.

Je souhaite également remercier notre personnel du SSG pour leur dévouement et leur soutien. Enfin et surtout, j'aimerais remercier Bruce Roy pour son soutien constant et pour ses conseils.

Soumis respectueusement par,

Anthony Drozdowski,
Vice-président régional
Nouvelle-Écosse

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,
Mélanie Hamel, Région du Québec
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

Je vous présente l'évolution des activités pour la région du Québec depuis le dernier rapport soumis à la rencontre virtuelle du conseil national de mai 2024.

Le moment fort de ces derniers mois a été bien sur le Congrès de l'AFPC. Le SSG avait une bonne délégation et plusieurs observateurs. La délégation était à l'écoute et participait. Les représentants de la région du Québec en étaient pour la majorité à leur premier congrès national en présentiel. Tous nous convenons qu'être en présentiel pour ce type d'évènement est essentiel. Il y a également eu une amélioration quant à la place du français à ce congrès. L'intelligence artificielle s'est aussi invitée! Ce n'était pas parfait mais avoir la transcription automatique de ce qui était discuté a été une excellente initiative.

Les sujets qui occupent le Québec présentement sont toujours en lien principalement avec le mode de travail hybride forçant le retour à 3 jours/semaines en présentiel ainsi que l'évolution du milieu de travail, le bien-être et la santé mentale et les nombreux enjeux de paye liés à Phénix. Plusieurs griefs ont d'ailleurs été déposés. Au niveau des tables de consultation, la collaboration y est toujours présente entre les syndicats et l'employeur. Toutefois, une mise au point a dû être faite. Nous sentons de l'écoute, de la transparence et de la confiance entre les parties mais ça n'avance pas. On voit peu d'actions concrètes sur ce que l'employeur prend en note. Les mêmes sujets reviennent et sont discutés. Une revue du comité régional santé et sécurité au travail (CRSST) a été faite puisqu'aucun sujet en lien avec la SST des membres n'y étaient discutés. Seulement une transmission d'information de la part de l'employeur. L'ordre du jour a été modifié et des sujets précis sont discutés, le tout est à l'essai. Nous verrons l'évolution au cours de l'année.

C'est la période estivale et le temps des vacances. Les activités jusqu'en septembre sont donc moins importantes. À la mi-août le conseil national et les membres du comité d'équité auront une formation en lien avec la mobilisation et la représentation en matière de racisme au travail. La conférence des présidents/tes arrive aussi à grands pas. L'équipe du bureau national nous prépare une conférence extraordinaire et les 25 ans du SSG y sera souligné.

Soumis respectueusement par,

Mélanie Hamel
Vice-présidente régionale
Région du Québec, SSG
1^{er} août 2024

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,
Sheldon Jacobs,
Manitoba et de la Saskatchewan**

À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024

Peu de changements ont marqué la dernière année. La plupart des Assemblées générales annuelles ont été tenues de façon hybride; sauf que nous avons été en mesure de nous rencontrer en personne lors des événements suivants à savoir : la Retraite du Conseil national en janvier, le Congrès triennal de l'AFPC de 2024 en mai, et l'atelier sur la mobilisation et représentation tenu en août. La seule constante est que la plupart des gens travaillent toujours de la maison pour la majeure partie de la semaine de travail.

La Vice-présidente régionale de l'Alberta/Territoires du Nord-Ouest/Nunavut, et moi tenons une réunion mensuelle avec les présidences des sections locales de la région de l'Ouest. Habituellement, elles ont lieu avant notre réunion du Comité régional de consultation patronale-syndicale.

La section locale 40007 de Saskatchewan a maintenu et a peut-être augmenté leur nombre de membres, grâce à l'embauche de nouvelles et nouveaux employés. Lors de leur AGA tenue le 31 janvier 2024, la participation a été très bonne. Douze membres y ont assisté en personne et quatre membres ont assisté de façon virtuelle. La section locale a été en mesure d'élire deux nouveaux membres, assurant ainsi un exécutif au complet.

La section locale 50002 de Winnipeg semble avoir en place un exécutif solide et semble être en plein essor avec leur exécutif actuel. La section locale continue de rencontrer des difficultés à conserver leur exécutif puisque les membres se tournent vers de nouvelles possibilités d'avancement.

Les sections locales du Manitoba et de la Saskatchewan semblent avoir été en mesure de mobiliser leurs membres comme en témoigne le taux de participation lors de la grève tenue en 2023. Même si la section locale trouve cela toujours difficile d'inciter les membres à participer aux AGA. Je crois que le fait que les membres ne travaillent pas à plein temps depuis le bureau semble contribuer grandement à ce soi-disant manque d'engagement. Il est à espérer que les membres s'habitueront à la solution de travail hybride, et que la mobilisation continuera à s'améliorer.

Merci,

Soumis respectueusement par,

Sheldon Jacobs
Vice-président régional
Manitoba et de la Saskatchewan du SSG

Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale

Azra Jusuf, Région de l'Ontario

À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024

Consoeurs, confrères et amies et amis, il me fait plaisir de partager ce rapport dans le cadre de la réunion du Conseil national, qui aura lieu en septembre 2024. J'ai présenté mon dernier rapport en avril 2024, et depuis le dernier rapport, voici les activités au sein desquelles j'ai été impliquée :

Je suis membre du Comité d'éducation du SSG depuis le Congrès du SSG, tenu en septembre 2023. Nous continuons de nous réunir mensuellement, et nous travaillons sur l'amélioration et la création d'outils et de ressources à l'intention de nos membres et de nos dirigeantes et dirigeants élus. Notre dernière réunion a eu lieu le 1^{er} août, et nous aurons une autre réunion à la fin août avant la Conférence des présidences des sections locales (CPSL).

J'ai aidé l'exécutif de la section locale 00027 du SSG et j'ai fourni un soutien et des conseils. Notre dernière AGA a eu lieu le 4 décembre 2023. Notre dernière réunion de l'exécutif a eu lieu le 21 juin et la prochaine est prévue le 6 août 2024.

Je suis toujours impliquée dans le cadre de la représentation au sein de notre région. Je continue d'aider les membres dans le cadre des réunions d'information, d'obligation de prendre des mesures d'adaptation, et des plans d'action. Je participe toujours aux discussions informelles avec les gestionnaires et je continue de fournir une assistance aux membres sur diverses questions.

Je suis membre de nos comités CCPSR et SSRT, à titre de représentante du SSG. Ces réunions ont lieu à tous les trimestres. Nos dernières réunions du CCPSR et SSRT ont eu lieu le 19 juin 2024, et les prochaines auront lieu le 2 octobre 2024. De plus, j'assiste aux réunions mensuelles « debout » avec notre DGR, les RT et les représentantes et représentants des RH, de même qu'avec nos collègues de l'IPFPC. La dernière réunion « debout » a été tenue le 31 juillet.

Nous continuons de tenir des réunions mensuelles avec nos collègues de l'IPFPC. Il s'agit d'un espace où nous discutons de questions communes, partageons l'information, et nous discutons souvent de questions dont nous souhaitons soulever dans le cadre de réunions avec la direction. Le thème dominant porte sur les demandes d'obligation de prendre des mesures d'adaptation en raison du nouveau modèle de travail hybride et de la prochaine présence au travail de 3-jours/semaine. Notre dernière réunion a eu lieu le 2 juillet et la prochaine est prévue le 6 août 2024.

Je participe également aux réunions trimestrielles avec le Directeur des services professionnels et techniques et les gestionnaires régionaux, de concert avec l'exécutif de la section locale 00027 du SSG et les collègues de l'IPFPC. Notre prochaine réunion est prévue le 9 octobre.

Événements passés

- Conférence régionale du SSG, mai 2024, Ottawa
- Congrès national de l'AFPC de 2024, mai 2024, Ottawa

Prochains événements

- Atelier sur la mobilisation et représentation en matière de racisme pour le CN, août 2024, Ottawa
- Conférence des présidences des sections locales, septembre 2024, Halifax

Je souhaite exprimer ma gratitude au Président national, aux VPN, mes collègues VPR et le personnel du SSG pour leur mentorat et leur soutien continu, de même que pour l'organisation des réunions du SSG et les événements lors desquels nous pouvons discuter de façon ouverte et de façon respectueuse des questions courantes, et partager nos connaissances et faire du réseautage.

Soumis respectueusement par,

Azra Jusuf
Vice-présidente régionale
Région de l'Ontario

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,
Jason Lapointe ,Monnaie royale canadienne
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

Section locale 50057 de Winnipeg : La Monnaie a obtenu des contrats pour des pièces de circulation étrangères qui lui a donné la possibilité de rappeler environ 33 membres, qui avaient été mis à pied depuis un certain temps. Avec cette augmentation du travail, la situation est très favorable si l'on considère que les deux dernières années ont été marquées par très peu de contrats étrangers.

Section locale 50058 de Winnipeg APS : Le Groupe des services de protection a fonctionné avec des effectifs limités et le groupe effectue souvent des heures supplémentaires afin de permettre aux autres d'être en mesure de prendre des congés. Avec l'augmentation de travail au sein de la production, il y a un espoir de soulagement.

Section locale 70024 d'Ottawa : Les affaires sont restées au ralenti et l'on craint que la Monnaie ne soit à la recherche de main-d'œuvre cet automne. Le marché de l'or n'a pas augmenté, alors qu'il s'agit de la force motrice pour la Monnaie d'Ottawa, c'est inquiétant. En ce qui a trait à l'été, les chiffres sur l'emploi n'ont pas changé à Ottawa.

Soumis respectueusement par,

Jason Lapointe
Vice-président régional
Monnaie royale canadienne

Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional, Ian Leblanc Région de la Capitale nationale

À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024

- Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'assister aux réunions de l'exécutif de la section locale.
- J'ai eu de nombreuses conversations avec le Président de la section locale concernant les griefs en suspens et les défis actuels.
- J'ai rencontré le Président de la section locale, la déléguée syndicale en chef et le Vice-président national, William Tait, plusieurs fois concernant les griefs en suspens et nous avons élaboré un plan d'action visant à résoudre cette question le plus rapidement possible. Je poursuis mon travail de mentorat auprès du Président de la section locale et de la déléguée syndicale en chef et je continue de les aider.
- Je demeure membre du Comité des reconnaissances syndicales et je continue d'apporter ma contribution au besoin.

Soumis respectueusement par,

Ian Leblanc
Vice-président régional
Région de la Capitale nationale

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,
Andrea Lima, Basses-terres de la C.-B.
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

L'Exécutif de notre section locale a été occupé à soutenir et à guider les membres dans le cadre du mandat du Retour au travail (RAT) à l'approche de l'augmentation de trois jours par semaine. Notre région semble être en accord avec les autres, à savoir que plusieurs membres soumettent des demandes en matière d'obligation d'adaptation, ou demande officieusement la compréhension de la part de leur gestionnaire ayant trait à ce changement arbitraire et impulsif.

Malheureusement, les communications (en personne au moyen de réunions ou d'assemblées publiques et en ligne par l'affichage de courriel sur l'Intranet) ont été au mieux vagues et au pire, la direction a fait sourde oreille. Les membres continuent d'exprimer leurs frustrations face aux contradictions, à l'iniquité, et à la mauvaise mise en œuvre du mandat du retour au bureau. Les membres commencent à déposer des griefs individuels contre les décisions liées à la présence arbitraire en milieu de travail.

Cet été, la Directrice générale régionale (DGR) de la région du Pacifique du SPAC prendra sa retraite. À ce moment-ci, la remplaçante ou le remplaçant n'a pas été désigné, mais plusieurs Directrices régionales ou Directeurs régionaux occuperont ce rôle de façon provisoire. Je continue de rencontrer régulièrement les autres partenaires régionaux (Reni Stein, VPR de Victoria du SSG et Karina Johnston, déléguée de l'IPFPC) afin d'assurer que nous présentions un front commun pour nos membres avec la nouvelle direction.

La section locale 20008 a rattrapé toutes les données financières en suspens au moyen d'une assemblée générale tenue en juillet. Les états financiers de fin d'exercice étaient en suspens en raison de plusieurs facteurs – mauvaise communication, délais, accès aux dossiers bancaires, et calendrier. La trésorière de la section locale s'est entièrement intégrée et a accès aux renseignements bancaires requis et demeure prête pour continuer à soutenir l'exécutif et les membres.

Pour cette année, en ce qui a trait à la Conférence des présidences des sections locales 2024, la section locale va envoyer Rachel Mendgen, secrétaire de la section locale, à titre de notre observatrice. Nous attendons avec impatience de connecter avec les autres régions et les représentantes et représentants de section locale, avec un sentiment de revitalisation, et d'acquérir de nouvelles connaissances en vue de soutenir nos membres.

Je continue de travailler avec le Comité des droits de la personne (Équité) et le Comité des jeunes travailleurs et travailleuses. Les deux comités ont été en mesure de se rencontrer régulièrement et nous continuons à planifier et organiser la prochaine Conférence des droits de la personne et la Conférence des jeunes travailleurs et travailleuses. J'aimerais souligner qu'il s'agit de ma dernière année où je me qualifie comme jeune travailleuse! Je suis impatiente d'assister à la conférence et d'être en

mesure de soutenir la prochaine génération de jeunes travailleurs et travailleuses au sein de notre syndicat.

Soumis respectueusement par,

Andrea Lima
VPR des Basses-terres de la C.-B.

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,
Troy MacDonnell ,Nouveau-Brunswick et l'île-du-Prince-Édouard
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

Voici mon rapport :

Au cours de ce cycle, trois sections locales ont tenu leur AGA. En ce qui a trait à la section locale 60018 de Shediac, la réunion a été tenue de façon virtuelle. Aucune élection n'a été tenue cette année mais elles ont adopté certains changements à des règlements afin de les harmoniser à une terminologie normalisée étant utilisée par d'autres sections locales.

La section locale 60009 de Moncton a profité des installations du bureau régional de l'AFPC pour tenir une réunion virtuelle hybride et en personne. La réunion a été un succès puisque la participation a été divisée en deux, à savoir environ la moitié de membres en personne et l'autre moitié en ligne. Le président par intérim, Gabbey a été élue à titre de président et quelques changements d'ordre administratif ont été apportées aux règlements.

La section locale 60011 de Miramichi a été la dernière à tenir sa réunion de façon virtuelle lors de laquelle ils ont élu un nouveaux Président, Kalon Harding. La section locale a également ajouté pour la première fois quatre (4) dirigeantes ou dirigeants, ayant maintenant neuf (9) postes comblés pour la première fois depuis près d'un an.

Je prévois discuter de l'à-propos de ces réunions puisqu'elles ont eu lieu 6 et 7 mois après la fin de l'année fiscale. En espérant qu'à compter de l'année prochaine, celles-ci seront tenues dans les délais impartis.

Les griefs ont été nombreux, car les Relations de travail semblent constamment donner des conseils irresponsables, voire irrationnels, à la direction. Je ne sais pas si c'est délibéré de leur part ou si c'est le résultat de leur relative inexpérience, ou est-ce à cause des nouvelles personnes avec lesquelles nous devons traiter. Quelle qu'en soit la cause, elle est à l'origine de l'activité de représentation.

Les sections locales qui s'occupe du traitement de la paye à Miramichi, Moncton et Charlottetown commenceront à revenir progressivement au bureau à compter de septembre, avec des employées et employés agissant dans leurs fonctions de soutien. La dernière phase pour eux sera le retour à quatre (4) jours au 1^{er} avril, date à laquelle les responsables du traitement de la paye devraient revenir aussi au travail. On prévoit que notre région verra une énorme augmentation du nombre de demandes en matière de mesures d'adaptation. Nous allons essayer de prendre les devants en diffusant l'information à l'avance de cette vague.

J'ai assumé le rôle de co-président du syndicat lors de nos réunions régionales de CCPSL. Jusqu'à présent, les relations avec le DGR ont été très amicales et nous espérons maintenir cet état d'esprit tout au long du processus du retour au bureau.

Soumis respectueusement par,

Troy MacDonnell
Vice-président régional
Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,
Paul Paquette, Région de la Capitale nationale
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

Chers membres,

J'ai eu l'honneur de participer à l'examen du Comité des finances en 2023, qui s'est réuni les 15 au 17 avril, à Ottawa. J'ai le plaisir de vous informer que le SSG se trouve dans une position financière solide. De plus, j'ai eu le privilège d'assister au Congrès de l'AFPC, tenu du 25 au 31 mai, à Ottawa, où nous avons été témoins de l'élection de Sharon et Alex. Je crois que nous sommes entre de bonnes mains pour aller de l'avant.

Face aux défis à venir, comme l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et l'application prochaine de la demande de présence à trois jours au bureau, l'employeur continue à ne pas respecter les besoins de nos membres. Ils refusent d'aller de l'avant avec un régime de travail moderne. Nous devons continuer à nous battre pour cette cause – non seulement en raison de nos préférences personnelles, mais pour un avenir plus vert et une planète plus durable. Il est essentiel de réduire notre empreinte carbone, et le travail au domicile est un élément clé de la solution à long terme.

Merci!

Soumis respectueusement par,

Paul Paquette
Vice-président régional
Région de la Capitale nationale

Appendice « D » – Rapport du vice-président régional,

Jean-Michel Riel

Région de la capitale nationale (RCN)

Mai - Août 2024

À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024

Depuis le dernier trimestre, j'ai participé à la première conférence régionale du SSG dans la capitale nationale. En plus de continuer mes activités au sein de la section locale 70013, les consultations patronales-syndicales, la représentation des membres et l'entraide avec les membres de l'exécutif, j'ai assisté, en tant qu'observateur, au congrès triennal de l'AFPC. Ce fut ma première expérience à cet événement et j'ai appris énormément sur le fonctionnement et la structure de notre syndicat. Je continue également à m'impliquer dans les enjeux de santé et sécurité, qui sont toujours une préoccupation et je m'efforce d'être une voix pour les travailleurs au sein du comité régional de santé et sécurité au travail. J'ai également participé à une journée organisée par l'employeur dans le cadre de la semaine de la fonction publique afin de distribuer des pamphlets d'information sur le SSG aux employés de la branche de la gouverneure générale et de répondre aux questions de certains membres.

Au comité de mise en valeur des sections locales, nous avons bâti un plan afin de présenter une version uniformisée de la présentation d'intégration du SSG qui sera ensuite dévoilée aux présidences des sections locales lors de la conférence de septembre. De plus, au comité des jeunes travailleurs, nous commençons à bâtir l'agenda de la prochaine conférence qui se déroulera fin 2025. Au niveau plus régional, j'ai organisé un petit contingent d'une dizaine de personnes afin d'assister à la formation 'Organizing for Power' qui est donnée par la fondation Rosa Luxembourg et qui est un sommaire des écrits de Jane McAlevey sur ses tactiques pour bâtir une base solide de travailleurs pour faire face aux patronat et se doter de conditions de travail juste et à la hauteur de nos demandes. Ce fut une expérience enrichissante qui pourrait bénéficier à tous les membres de notre syndicat.

Je soumetts mon rapport tel que présenté,

Soumis respectueusement par,

Jean-Michel Riel

Vice-président régional

Région de la capitale nationale

Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,
Reni Stein**

**Région du Pacifique, île de Vancouver, et reste de la C.-B. à l'extérieur des
basses terres et le Yukon
À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024**

J'ai bien hâte d'établir des liens avec vous tous et toutes à Halifax, en septembre. Notre section locale enverra notre premier Vice-président, Patrick Gibson, à titre d'observateur à notre Conférence des présidences des sections locales de cette année, il s'agira de sa première conférence. Depuis mon dernier rapport, plusieurs membres continuent de faire face à des défis dans le cadre des questions liées à la garde d'enfants, le transport, les coûts de stationnement et l'appréhension liée au déplacement. Le retour au bureau à trois jours/semaine a suscité un certain nombre de préoccupations et de questions posées à l'employeur et le manque de compréhension est ressenti par tout le monde. Notre section locale a remarqué une augmentation des griefs et a également déposé quelques avis d'incident reliés au harcèlement.

Je continue de travailler avec notre Gestionnaire régional en matière de santé et de sécurité dans le cadre de la mise à jour du mandat du Comité régional de santé et de sécurité.

En mai 2024, j'ai eu l'occasion de me joindre à mes collègues membres du SSG à titre de déléguée au Congrès national de l'AFPC, tenu à Ottawa, lors duquel nous avons été témoin de l'élection d'une nouvelle Présidente nationale et d'un nouveau Vice-président.

La consœur Andrea Lima et moi, de concert avec un délégué syndical de l'IPFPC, continuons de nous réunir mensuellement avec notre Directrice générale régionale et la Directrice des ressources humaines. Notre Directrice générale régionale actuelle prendra sa retraite à la fin août et en ce moment, la remplaçante ou le remplaçant n'a pas été identifié. Pour le moment, les Directrices ou Directeurs régionaux agiront à titre intérimaire.

Je continue de co-présider le Comité interne des règlements du Syndicat des services gouvernementaux de concert avec le confrère William Tait. Notre première réunion en personne aura lieu à la mi-août pour examiner le mandat de notre comité.

À titre de représentantes et représentants syndicaux, c'est notre responsabilité d'être présents et de se faire la voix de nos membres. Nous méritons tous et toutes d'être traitées équitablement et avec respect!

Soumis respectueusement par,

Reni Stein

Vice-présidente régionale

Île de Vancouver, et reste de la C.-B. à l'extérieur des basses terres et le Yukon

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,
Chantal Umphrey
Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest**

Rapport d'activités – le 8 août 2024

À la réunion du Conseil national, 20 septembre 2024

Dans le cadre de la période visée par ce rapport, les travaux sur les griefs au troisième palier se poursuivent. Les dossiers qui ont été tenus en suspens dans l'attente des résultats de l'enquête au Centre d'expertise peuvent désormais procéder à la présentation. Des réunions sont prévues en août 2024.

Mises à jour sur les sections locales 30401 et 30001

Le mentorat des sections locales se poursuit avec des discussions de routine avec chaque présidence et au moyen de la diffusion d'informations sur l'AFPC et le SSG.

Le VPR du Manitoba et de la Saskatchewan entretient de bonnes relations et communique au besoin afin de s'assurer que le SSG, d'un bout à l'autre de la région de l'Ouest, dispose d'une représentation unie.

En mai, les réunions de caucus de la région de l'Ouest pour les présidences des sections locales en vue d'établir des liens ont commencé en offrant la possibilité aux VPR de prodiguer des conseils, discuter de questions et partager les mises à jour nationales. Ces réunions aident dans le cadre des discussions au CCPSR et se sont poursuivies tout au long du cycle de ce rapport. Notre prochaine réunion est prévue pour la fin août et comprendra des mesures de soutien dans le cadre de l'initiative du retour au travail qui sera mise en œuvre le 9 septembre 2024, et des discussions éventuelles reliées aux activités de mobilisation.

En ce qui a trait à la section locale 30001, j'ai commencé la tenue de réunions individuelles avec la personne déléguée syndicale de la section locale 30001 à la recherche de mises à jour portant sur les enjeux des membres, les griefs et le partage des processus. Le secrétaire de cette section locale a démissionné en raison d'une promotion et le poste n'a pas encore été pourvu.

La section locale 30401 dispose d'une équipe complète de bénévoles au sein de l'exécutif.

La formation du SSG pour la région de l'Ouest est prévue au début octobre et j'attends avec impatience que les équipes des exécutifs se réunissent dans le cadre de cette formation et de les rencontrer en personne.

Travaux au Comité de consultation

À titre de VPR, je continue à m'impliquer activement dans le cadre des discussions liées à la consultation avec la direction du SPAC au moyen de réunions spéciales et aux tables des comités en participant aux réunions du Comité régional de consultation patronale-syndicale (CRCPS) et aux réunions du Comité régional de santé et sécurité au travail (CRSST).

A. CRSST

- Entretien avec le gestionnaire régional pour des mises à jour et des questions spécifiques au besoin en dehors des réunions trimestrielles.
- Défis ergonomiques avec les postes de travail au sein du bureau de Calgary en raison des enjeux liés à la capacité de l'espace puisque cela demeure un enjeu.
- Il existe actuellement des défis avec les messages des superviseurs concernant les demandes relatives à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation. Une réunion aura lieu prochainement avec le DGR.

B. CCPSR

- Retour au bureau

J'ai fait part de mes préoccupations concernant le manque d'espace pour le personnel au sein du bureau de Calgary. Il y a eu des défis à relever lors d'événements spéciaux comme les assemblées publiques où l'on a laissé les personnes travailler à des tables, assises sur des tabourets. Le syndicat a dû s'impliquer. J'ai clairement indiqué à l'employeur qu'au cas où cela se produirait dans le cadre de la mise en œuvre du calendrier du trois jours au bureau, des griefs seraient déposés. Je cherche à obtenir que l'employeur augmente activement ses capacités plutôt que d'attendre et de voir ce qui se passera. La question de l'espace n'est pas un enjeu à Edmonton ou au sein des bureaux du nord.

- La région de l'Ouest a des membres qui ne reçoivent pas les Ententes de gestion du rendement précisant les objectifs en matière de travail. Cela continue d'être un enjeu. Un suivi sera effectué avec une demande de statistiques d'achèvement auprès de l'employeur.
- Avec un seul RH. Le Conseil régional continue d'indiquer que les consultations se déroulent au niveau national. Très peu d'informations sont partagées au niveau régional, bien qu'un impact sur le personnel ait été identifié.

J'attends avec impatience notre prochaine réunion du Conseil national en août.

Soumis respectueusement par,

Chantal Umphrey

Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest

Appendice « E » – Rapport du comité des Finances Conseil national, le 20 septembre 2024

Le comité des Finances est composé des membres suivants :

Présidente : Martine Babcook VPN

Co-présidente : Mélanie Hamel VPR Québec Est

Membres : Paul Paquette VPR RCN

Sonja Gagné présidente section locale 10060 Matane

Vincent Brassard président section locale 70013 RCN

Soutien technique : Ray Hall Coordonnateur des finances du SSG

Depuis sa dernière réunion en avril 2024, la commission des finances a effectué les travaux suivants :

- Examen d'une résolution du Comité de développement local pour s'assurer de la conformité avec le budget actuel ;
- Examen des états financiers vérifiés pour 2023.

Le Comité des finances soumet deux motions au Conseil national :

- Adoption des états financiers vérifiés du SSG pour 2023
- Nomination des vérificateurs pour la vérification financière du 31 décembre 2024.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour leur aide ainsi que Ray Hall pour son soutien durant cette période.

Soumis respectueusement par,

Martine Babcook

Vice-présidente nationale du SSG et

Présidente du Comité des finances du SSG

Appendice « F » – Rapport du Comité d'éducation Conseil national, le 20 septembre 2024

Le comité d'éducation est composé des membres suivants :

Président : Steve Colterman VPN
Co-présidente : Azra Jusuf VPR région de l'Ontario
Membres : Sina Agah VPR RCN
Jason Lapointe VPR MRC
Caroline Manyk présidente section locale 30001 Edmonton
Soutien technique : Dominique Barrette, Directrice, Communications, Actions politiques
et Administration du SSG

Le Comité d'éducation du SSG continue de se réunir pour élaborer des initiatives visant à aider les membres.

Dans le cadre des conférences régionales en cours, la résolution G14-23¹ portant sur la formation en santé mentale est dispensée aux sections locales qui porte ses fruits, espérons-le.

G-32-23² concernant un programme de mentorat à l'intention des personnes déléguées et des dirigeantes et des dirigeants a été intégré aux conférences régionales, comprenant des séances sur le retour à la base et la santé et la sécurité.

Le comité poursuit actuellement l'élaboration d'un manuel pour les militantes et les militants au sein des sections locales et une trousse pour les déléguées et les délégués, laquelle sera un document évolutif qui fournira des réponses aux questions fréquemment posées aux sections locales dont celles-ci pourront utiliser pour aborder plus rapidement les questions soulevées par les membres et qui visera à aider dans le cadre de la formation des nouvelles déléguées et délégués syndicaux.

Je souhaite remercier les agentes techniques du SSG, Dominique et Diane, pour leur travail acharné, leur dévouement et leurs conseils qui contribueront à bâtir un syndicat plus fort.

Je me réjouis de notre collaboration continue et de nos expériences communes.

Soumis respectivement par,

Steve Colterman, Vice-président national du SSG et
Président du Comité d'éducation du SSG

Appendice « G » – Rapport du comité des règlements Conseil National, le 20 septembre 2024

Le comité des règlements est composé des membres suivants :

Président : William Tait VPN, Équité

Co-présidente : Reni Stein VPR région du Pacifique

Membres : Troy MacDonnell VPR Atlantique

Chantal Umphrey VPR Ouest

Joel Kowerko président, section locale 50057 MRC

Soutien technique : Dominique Barrette, Directrice, Communications, Actions politiques et Administration du SSG

Le comité a été chargé de se préparer en vue de la révision des articles à savoir 23 règles et 6 politiques. L'examen portait sur des questions d'ordre administratif, libellé clair et simple / éclaircissements et dans certains cas, d'un examen complet visant à se conformer aux politiques de l'AFPC. Les membres du comité étaient également chargés de soumettre leurs propres réflexions et des suggestions ayant trait à des modifications supplémentaires.

Les membres du comité se sont réunis en personne pour discuter et formuler des recommandations sur les changements, le 19 août 2024, à Ottawa, avant l'Atelier sur la mobilisation et représentation en matière de racisme au travail. Les conclusions du comité seront soumises au Conseil national.

Nous souhaitons remercier les membres du comité : Reni Sein, Troy MacDonnell, Chantal Umphrey, Joel Kowerko et l'agente technique, Dominique Barrette, pour leur diligence et leur travail acharné.

Soumis respectueusement par,

William Tait

Vice-président national, Équité du SSG et

Président du Comité des règlements du SSG

Appendice « H » – Rapport du Comité de mise en valeur des sections locales, le 20 septembre 2024

Le comité de mise en valeur des sections locales est composé des membre suivants :

Président : Steve Colterman VPN

Membres : Jean-Michel Riel VPR RCN

Sheldon Jacobs VPR Ouest

Joe Walsh président section locale 20001 Victoria

Suzanne Sirois présidente section locale 70017 RCN

Soutien technique : Dominique Barrette, Directrice, Communications, Actions politiques et Administration du SSG

Le Comité de mise en valeur des sections locales a poursuivi son travail acharné tout au long du printemps et de l'été. La présentation d'accueil est prévue être présentée dans le cadre de la Conférence des présidences des sections locales de 2024 à l'automne et le comité est convaincu que cela va permettre de simplifier et aider les sections locales ayant moins de ressources à mobiliser les nouveaux membres lors de leur embauche. Dans la foulée du développement et du déploiement de cette présentation, les participantes et les participants en matière de consultation du SSG peuvent faire pression en toute confiance sur leurs employeurs à savoir de donner l'accès à nos membres. Si vous avez besoin d'aide avec l'accueil des membres, veuillez communiquer avec le siège social du SSG ou le Comité de mise en valeur des sections locales pour solliciter de l'aide.

Une seconde initiative que le comité espère voir aboutir est le soutien financier pour les exécutifs des sections locales dans le cadre de la mobilisation des membres en place au sein des milieux de travail éloignés. Couramment, ces dépenses sont sous l'entière responsabilité de la section locale, si mise en œuvre, certains de ces coûts peuvent être couverts par les fonds du SSG. Une résolution sera présentée lors de la réunion du CN en septembre 2024.

Je souhaite remercier de nouveau les membres du comité et les Conseillères techniques du SSG, Dominique et Diane, pour leur travail acharné, leur dévouement et leurs conseils avisés qui servira à bâtir un syndicat plus fort.

Soumis respectivement par,

Steve Colterman

Vice-président national du SSG et

Président du Comité de mise en valeur des sections locales du SSG

Appendice « I » – Rapport du Comité des droits de la personne Conseil national, le 20 septembre 2024

Le comité des droits de la personne est composé des membres suivants :

Président : William Tait VPN, Équité

Co-présidente : Sarah Bolger VPR Atlantique

Membres : Andrea Lima VPR Pacifique

Jade Conrad représentante section locale 70017

Liliana Manolache présidente section locale 00027 Ontario

Virginia Syrowit représentante équité section locale 50058 MRC

Aaron Thompson président section locale 30401 Calgary

Soutien technique : Dominique Barrette, Directrice, Communications, Actions politiques et Administration du SSG

Le comité continue de se rencontrer de façon virtuelle deux (2) fois par mois. Les paramètres du mandat du Comité des droits de la personne portent essentiellement sur les objectifs suivants : communication, consultation, éducation et la création de coalitions.

Les sous-comités sont formés autour des projets et questions suivantes : les questions féminines, les communications, la fierté, les membres racialisés, le pilote sur l'engagement des membres en mettant l'accent sur les membres des groupes d'équité, passeport pour l'accessibilité en milieu de travail et un sous-comité d'organisation pour la Conférence des droits de la personne du SSG de 2025.

Communications / Éducation / Création de coalitions

Le Portail des droits de la personne sur le site web du SSG continue d'être alimenté avec une mise à jour des événements et des initiatives du comité.

Le sous-comité des femmes a mis l'accent sur une collecte de denrées alimentaires et d'articles de soins personnels pour soutenir les refuges pour femmes au sein de nos communautés locales. Le projet a été un succès et nous remercions les sections locales d'un bout à l'autre du pays qui ont participé et sensibilisé et pour ces articles essentiels dont les femmes ont grand besoin étant victimes d'abus et sans-abri.

Le sous-comité pilote sur l'engagement des membres travaille de concert avec la section locale 70013 à l'élaboration de fichiers balado, de bulletins trimestriels et à la sensibilisation des membres des groupes d'équité de la section locale dans le cadre de ce projet. Ce sous-comité travaillera avec le Comité de mise en valeur des sections locales du SSG afin d'éviter tout chevauchement de tâches.

Le sous-comité de la recherche sur le passeport pour l'accessibilité en milieu de travail continue de travailler sur l'élaboration d'un questionnaire et d'une page de FAQ / ressources pour le portail du SSG.

La planification pour la Conférence 2025 des droits de la personne du SSG a eu lieu en personne lorsque le comité s'est réuni le 22 août 2024, à Ottawa. Un format et un ordre du jour ont été élaborés pour la formation lors de la conférence, les orateurs et les oratrices, et les propositions en matière de résolutions. Une lettre d'appel pour la conférence a été envoyée à toutes les sections locales ayant comme délai septembre 2024 pour les participantes et les participants intéressés. Un compte rendu a été présenté concernant l'Atelier sur la mobilisation et représentation en matière de racisme au travail avec les membres du comité.

Les prochaines campagnes comprennent une formation en ligne / programme d'éducation, en collaboration avec l'AFPC et la Société géographique royale du Canada pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation qui aura lieu en septembre.

Nous avons également assisté et participé à la marche pour le Jour de l'émancipation national du Bureau du conseil privé afin de soutenir les fonctionnaires noirs de même que participer aux célébrations de la culture autochtone / événements éducatifs au cours du trimestre.

Consultations :

Les détails liés à nos réunions de consultation avec l'employeur et l'AFPC sur les questions en matière des droits de la personne sont décrites dans mon rapport à titre de VPN.

Je souhaite remercier les membres du comité : Jade Conrad, Stephanie Rochon, Sarah Bolger, Andrea Lima, Virginia Syrowitz, Liliana Manolache, pour leur travail et leur enthousiasme et les conseils de Dominique visant à aider le comité à aller de l'avant.

Soumis respectueusement par,

William Tait, Vice-président national, Équité du SSG et
Président du Comité des droits de la personne du SSG

**Appendice « J » – Rapport du comité des Reconnaissances
syndicales
Le 20 septembre 2024**

Le comité des Reconnaissances syndicales est composé des membres suivants :

Président : Anthony Drozdowski VPR région de l'Atlantique

Co-président : Ian Leblanc VPR RCN

Membres : Shannon Mayer présidente section locale 40007 Saskatchewan
Shawn Hunter président section locale 50058 MRC
Michael Murphy président section locale 90031 ÎPE

Soutien technique : Diane Rancourt, Adjointe administrative et communication du SSG

Le Comité des reconnaissances syndicales (CRS) a tenu plusieurs réunions pour structurer le Programme des bourses de 2024, lequel a été lancé avec succès. Vous trouverez les détails sur le site web du SSG. Nous attendons actuellement les candidatures. Les candidatures retenues seront choisies et les bourses seront attribuées à l'automne. Le comité a également examiné et approuvé deux demandes reçues pour des Prix d'excellence, lesquels seront annoncés et présentés après leur approbation par le Conseil national.

Soumis respectueusement par,

Anthony Drozdowski
Vice-président régional du SSG et
Président du comité des Reconnaissances syndicales du SSG

Appendice « K » – Rapport du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses

Conseil national , le 20 septembre 2024

Le comité des jeunes travailleurs et travailleuses est composé des membres suivants :

Président : Jean-Michel Riel VPR RCN

Co-présidente : Sarah Bolger VPR Atlantique

Membres : Andrea Lima VPR Vancouver

Simon Pazdor président section locale 50052 Winnipeg

Soutien technique : Dominique Barrette, Directrice, Communications, Actions politiques et Administration du SSG

Pendant le dernier trimestre, le comité des jeunes travailleurs et travailleuses s'est rencontré afin de déterminer la direction vers laquelle nous aimerions apporter la conférence. Beaucoup d'idées ont été mises de l'avant et nous devons maintenant déterminer quelles seront les priorités afin de bâtir un agenda et de commencer à prendre contact avec certains experts afin d'avoir un panel représentatif de nos ambitions.

Je n'ai pas plus d'éléments à ajouter à mon rapport, je le présente tel que rédigé.

Soumis respectivement par,

Jean-Michel Riel Vice-président régional du SSG, et

Président du comité des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG